

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1146

10 juin 2009

### SOMMAIRE

Agilis Engineering S.A. ....	54985	Greenplace Holding S.A. ....	54975
ASK Investments S.A. ....	54979	Hypo Pfandbrief Bank International S.A. .....	54972
Assurim S.A. ....	54977	Intertel & Co .....	55000
Babcock & Brown (Apollo) S.à r.l. ....	55006	Intesa Euroglobal .....	55006
Baumeister-Haus Luxembourg S.A. ....	55007	Iryco S.A. ....	54964
BBEIF Portugal (Brisa) 2 S.à r.l. ....	55008	Katcon Global S.A. ....	54980
BBEIF Portugal (Brisa) S.à r.l. ....	55008	KCMS S.à r.l. ....	54962
Brookfield Renewable Power Holdings (Lux) S.à r.l. ....	54965	Kleopatra S.A. ....	54978
Capag S.A. ....	54997	Lux Kapitalmarkt Management AG .....	54979
Cedi S.A. ....	55001	Meluna Investments S.à r.l. ....	54998
CMH Vertriebs Service II .....	54980	M & H Capital Management S.A., société de gestion de patrimoine familial, en abrégé SPF .....	54989
Creola Invest S.A. ....	55000	MPK Shop S.à r.l. ....	55008
DB Investments .....	54980	OPTIK CLESEN, Société à responsabilité limitée .....	54976
Décoman 1 S.A. ....	54964	Optique Poensgen S. à r.l. ....	54976
Doregi S.A. ....	54992	Orolux .....	55008
EPI Orange Holdings S.à r.l. ....	54972	Oropan International S.à r.l. ....	54999
Eprec S.A. ....	54997	Rockwell Collins International Financing S.à r.l. ....	55007
Exess Europe S.A. ....	54971	Shire Luxembourg Intellectual Property S.à r.l. ....	55002
Falck Energy Iran S.A. ....	54998	Shore Technologies S.A. ....	54999
Fiduciaire Grand-Ducale S.A. ....	54978	SL Aviation Group, S.à r.l. ....	55000
Fincapital Holding S.A. ....	54971	Sodexho International Employees Plan Holding S.C.A. ....	55001
First Alma Commercial Investments S.à r.l. ....	54969	Sodexho International Employees Plan Holding S.C.A. ....	55001
Fondation Luxembourgeoise Contre le Cancer .....	54993	Sodexho International Employees Plan Holding S.C.A. ....	55006
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A. ....	54998	UBS (Lux) Key Selection SICAV 2 .....	55005
Fortis Luxembourg-IARD S.A. ....	54997	Versopa S.A. ....	54985
Fortis Luxembourg-Vie S.A. ....	54977	YOLE, Société Luxembourgeoise de Réas- surances .....	55006
Fund Administration Services & Technolo- gy Network Luxembourg .....	54976		
Gamma Capital S.A. ....	54992		
Gamma Capital S.A. ....	54992		
Giachelma S.A. ....	54976		
Green Park Luxembourg Holding 1, S.à r.l. .....	54979		

**KCMS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1424 Luxembourg, 4, rue André Duchscher.  
R.C.S. Luxembourg B 146.234.

## STATUTS

L'an deux mille neuf, le quinze mai.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

### A COMPARU:

Monsieur Claude KOX, détective privé, né à Differdange, le 17 mai 1957, demeurant à L-1424 Luxembourg 4, rue André Duchscher.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par les présentes.

### **Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée dénommée "KCMS S.à. r.l.", (ci-après la "Société"), régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts, (les "Statuts").

**Art. 2.** La Société a pour objet toutes prestations d'investigations privées et de consultance.

Elle pourra également réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 3.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

### **Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

### **Titre III. - Administration et Gérance**

**Art. 9.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 12.** Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont Inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 14.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

#### **Titre IV. - Dissolution - Liquidation**

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 19.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2009.

##### *Souscription et Libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par l'associé unique Monsieur Claude KOX, préqualifié et représenté comme dit ci-avant, et libérées entièrement par le souscripteur prèdit moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cents euros.

##### *Résolutions prises par l'associée unique*

Et aussitôt l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-1424 Luxembourg 4, rue André Duchscher.
2. Monsieur Claude KOX, détective privé, né à Differdange, le 17 mai 1957, demeurant à L-1424 Luxembourg 4, rue André Duchscher, est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée.
3. La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Grass, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: KOX; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 mai 2009. Relation GRE/2009/1909. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Releveur ff. (signé): HIRTT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 27 mai 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009065752/231/108.

(090077471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

**Décoman 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 143.174.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la Société du 23 décembre 2008*

En date du 23 décembre 2008, le Conseil d'Administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

de prendre note de la démission de

- Monsieur Aidwin Dekkers en tant qu'administrateur de classe A de la Société avec effet immédiat, de coopter

- Monsieur Thierry Scordel, né le 22 juin 1960 à Paris, France, ayant comme adresse 36, rue du Commerce, F-75015 Paris, France en tant que nouvel administrateur de classe A de la Société avec effet immédiat et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

Decoman 1 S.A.

Signature

Référence de publication: 2009064354/19.

(090076566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Iryco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.045.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 février 2009.*

*Résolutions:*

L'assemblée décide d'accepter

la démission avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2008 de M. Olivier Conrard, employé privé né le 25/08/1965 à Messancy (Belgique), résident professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur;

de nommer, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2008, en remplacement M. Sandro Capuzzo, employé privé, né le 14 décembre 1958 à Trieste (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.

Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 30 juin 2011 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Stefano De Meo, employé privé, né le 1<sup>er</sup> janvier 1976 à Somma Lombardo (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;

Salvatore Desiderio, employé privé, né le 29 octobre 1976 à Pompei (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Sandro Capuzzo, employé privé, né le 14 décembre 1958 à Trieste (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 30 juin 2009 comme suit:

*Commissaire aux comptes:*

Fiduciaire MEVEA Sàrl, 4 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
IRYCO S.A.  
Signatures  
*Un administrateur / Un administrateur*

Référence de publication: 2009065366/35.

(090076898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Brookfield Renewable Power Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 431.109.090,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 145.679.

In the year two thousand and nine, on the third of April.

Before Maître Joseph Elvinger notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Brookfield Renewable Power Holdings (Lux) S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office in L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, (R.C.S. Luxembourg B in process),

incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg, dated March 31, 2009, not yet published in the Luxembourg Mémorial C,

The meeting is presided by Flora Gibert, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 2,000 (two thousand) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1.- Increase of the corporate capital by the amount of USD 431,089,090 (four hundred and thirty-one million eighty-nine thousand ninety US dollars) so as to raise it from its present amount of USD 20,000 (twenty thousand US dollars) to USD 431,109,090 (four hundred and thirty-one million one hundred and nine thousand ninety US dollars) by the issue of 43,108,909 (forty-three million one hundred and eight thousand nine hundred and nine) new shares having a par value of USD 10 (ten US dollars) each, subject to payment of a share premium amounting in total to USD 1,896,800,000 (one billion eight hundred and ninety-six million eight hundred thousand US dollars) and to an undistributable item of the balance sheet as allocated to the legal reserve for an amount of USD 43,110,910 (forty-three million one hundred and ten thousand nine hundred and ten US dollars).

2.- Subscription, intervention of the subscriber and payment of all the new shares by contribution in kind of shares of Brookfield Power US Holding America Co., a Delaware corporation.

3.- Amendment of article eight of the Articles of Association in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders decide as follows:

*First resolution*

The company Brookfield Renewable Power Inc., a company having its registered office at Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 300 Toronto, M5J 2T3, Ontario, registered in Ontario under registration number 1760467 (the "Sole Shareholder").

The Sole Shareholder exercising the powers devolved to the general meeting of shareholder, decides to increase the issued share capital by USD 431,089,090 (four hundred and thirty-one million eighty-nine thousand ninety US dollars) so as to raise it from its present amount of USD 20,000 (twenty thousand US dollars) to USD 431,109,090 (four hundred and thirty-one million one hundred and nine thousand ninety US dollars) by the issue of 43,108,909 (forty-three million one hundred and eight thousand nine hundred and nine) new shares having a par value of USD 10 (ten US dollars) each, subject to payment of a share premium amounting in total to USD 1,896,800,000 (one billion eight hundred and ninety-six million eight hundred thousand US dollars) and to an undistributable item of the balance sheet as allocated to the legal reserve for an amount of USD 43,110,910 (forty-three million one hundred and ten thousand nine hundred and ten US

dollars), the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting of shares of a company having its registered office in Delaware, United States of America.

*Second resolution*

The Sole Shareholder accepts the subscription of the new shares by the shareholder "Brookfield Renewable Power Inc.", that is to say for all the 43,108,909 (forty-three million one hundred and eight thousand nine hundred and nine) new shares to be issued.

*Contributor's intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the aforementioned company "Brookfield Renewable Power Inc.", here represented by virtue of the aforementioned proxy;

which declares to subscribe to the 43,108,909 (forty-three million one hundred and eight thousand nine hundred and nine) new shares and to pay them up as well as the share premium and the legal reserve by a contribution in kind hereafter described.

*Description of the contributions*

401 shares of "Brookfield Power US Holding America Co.", of a company incorporated under the laws of Delaware, representing 100 % of the share capital of this latest company, divided into 401 shares; this contribution being valued at 2,371,000,000 USD (two billion three hundred and seventy- one million US dollars), remunerated by the issuance of 43,108,909 (forty-three million one hundred and eight thousand nine hundred and nine) new shares in the Company.

*Evaluation*

The net value of this contribution in kind is evaluated at 2,371,000,000 USD (two billion three hundred and seventy-one million US dollars).

- The subscriber requests that this total amount of the contribution has to be considered as share capital for a total amount of USD 431,089,090 (four hundred and thirty-one million eighty-nine thousand ninety US dollars) and as share premium for an amount of USD 1,896,800,000 (one billion eight hundred and ninety-six million eight hundred thousand US dollars) and to an undistributable item of the balance sheet as allocated to the legal reserve for an amount of USD 43,110,910 (forty-three million one hundred and ten thousand nine hundred and ten US dollars).

*Evidence of the contribution's existence*

Proof of the ownership and the value of such shares has been given to the undersigned notary by the Memorandum of Articles of Association of the concerned companies and by a declaration issued by the managers of Brookfield Renewable Power Holdings (Lux) S.à r.l. attesting the current number of shares, their ownership, and their true valuation in accordance with current market trends.

*Effective implementation of the contribution*

"Brookfield Renewable Power Inc.", contributor prenamed here represented as stated hereabove, declares:

- all the shares are fully paid up;
- such shares are in registered form;
- there exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;
- such shares are legally and conventionally freely transferable;
- The Contributor is the sole owner of the shares;
- all formalities shall be carried out in Delaware in order to formalise the transfer and to render it effectively anywhere and toward any third party.

*Manager's intervention*

Thereupon intervene:

1. Mr Danesh Varma, Class A manager, with professional address at Painters Hall Chambers, 8 Little Trinity Lane, London EC4V 2AN; United Kingdom;
  2. Mr Bruno Bagnouls, Class B manager, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
  3. Mrs Anna Sofronyuk, Class B manager, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
- here represented by Mr Regis Galiotto, prenamed by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, each of them personally and solidarily legally engaged as managers of the company by reason of the here above described contribution in kind, both of them expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of these shares, and confirm the validity of the subscription and payment.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the Sole Shareholder decides to amend article eight of the Articles of Association to read as follows:

**" Art. 8. "**The Company's capital is set at USD 431,109,090 (four hundred and thirty-one million one hundred and nine thousand ninety US dollars) represented by 43,110,909 shares (forty-three million one hundred and ten thousand nine hundred and nine US dollars) with a par value of USD 10 (ten US dollars) each, subject to a share premium amounting in total to USD 1,896,800,000 (one billion eight hundred and ninety- six million eight hundred thousand US dollars).

*Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 7,000.- EUR.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille neuf, le trois avril.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Brookfield Renewable Power Holdings (Lux) S.à r.l.", ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 31 mars 2009, non encore publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 2.000 (deux mille) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 431.089.090 USD (quatre cent trente et un million quatre-vingt-neuf mille quatre-vingt-dix USD) pour le porter de son montant actuel de 20.000 USD (vingt mille USD) à 431.109.090 USD (quatre cent trente et un million cent neuf mille quatre-vingt dix USD) par l'émission de 43.108.909 (quarante trois million cent huit mille neuf cent neuf) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1.896.800.000 USD (un milliard huit cent quatre-vingt-seize million huit cent mille USD) chacune et d'une réserve non distribuable du bilan pour un montant de 43.110.910 USD (quarante trois millions cent dix mille neuf cent dix USD).

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les parts sociales nouvelles par apport en numéraire des actions de Brookfield Power US Holding America Co., une société de Delaware.

3.- Modification afférente de l'article 8 (huit) des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par les associés, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

La société Brookfield Renewable Power Inc., une société ayant son siège social à Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 300 Toronto, M5J 2T3, P., Ontario, sous le numéro d'enregistrement 1760467 l'"Associé Unique".

L'Associé Unique exerçant les prérogatives dévolues à l'assemblée, décide d'augmenter le capital social à concurrence de 431,089,090 USD (quatre cent trente et un million quatre-vingt-neuf mille quatre-vingt-dix USD) pour le porter de son montant actuel de 20.000 USD (vingt mille USD) à 431.109.090 USD (quatre cent trente et un million cent neuf mille quatre-vingt-dix USD) par l'émission de 43.108.909 (quarante trois million cent huit mille neuf cent neuf) parts sociales

nouvelles d'une valeur nominale de 1.896.800.000 USD (un milliard huit cent quatre-vingt-seize million huit cent mille USD) et d'une réserve non distribuable du bilan pour un montant de 43.110.910 USD (quarante trois million cent dix mille neuf cent dix dollars des Etats-Unis), le tout intégralement par l'apport réalisé en nature d'actions d'une société ayant son siège social dans le Delaware, aux Etats-Unis d'Amérique.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique accepte la souscription des parts sociales nouvelles par Brookfield Renewable Power Inc., pré-désignée, pour l'intégralité des 43,108,909 (quarante trois million cent huit mille neuf cent neuf) parts sociales nouvelles à émettre.

#### *Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération*

Intervient ensuite aux présentes la société Brookfield Renewable Power Inc., représentée en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 43.108.909 (quarante trois million cent huit mille neuf cent neuf) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement ainsi que la prime d'émission et de la réserve non distribuable du bilan par un apport en nature ci-après décrit.

#### *Description de l'apport*

401 actions de "Brookfield Power US Holding America Co.", une société régie par les lois de Delaware, représentant 100 % du capital social de cette dernière, divisé en 401 actions; cet apport étant évalué à 2.371.000,000 USD (deux milliards trois cent soixante onze million USD), rémunéré par l'émission de 43.108.909 (quarante trois million cent huit mille neuf cent neuf) parts sociales nouvelles de la Société.

#### *Evaluation*

La valeur nette de cet apport en nature est évaluée à 2.371.000.000 USD (deux milliard trois cent soixante onze million USD).

- Le souscripteur déclare que la valeur totale de l'apport fait à la Société doit être considérée comme du capital pour un montant de 431.089.090 USD (quatre cent trente et un million quatre-vingt neuf mille quatre-vingt dix USD), d'une prime d'émission globale de 1,896,800,000 USD (un milliard huit cent quatre-vingt seize million huit cent mille USD) et à une réserve non distribuable du bilan pour un montant de 43.110.910 (quarante trois million cent dix mille neuf cent dix).

#### *Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de la propriété et de la valeur de ces actions a été donnée au notaire instrumentant par les statuts des sociétés concernées et une déclaration émise par les gérants de la Société attestant le nombre actuel d'actions, leur appartenance et leur valeur réelle conformément aux tendances actuelles du marché.

#### *Réalisation effective de l'apport*

"Brookfield Renewable Power Inc.", prédésigné, apporteur ici représenté comme dit ci-avant, déclare:

- que les actions de sont entièrement libérées;
- qu'il est le seul plein propriétaire et possédant les pouvoirs de disposer de ces actions conventionnellement et librement transmissibles, n'existant aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- que toutes formalités seront réalisées au Delaware, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties;

#### *Intervention des gérants*

Sont alors intervenus:

- M. Danesh Vanna, manager de classe A, avec adresse professionnelle au 8 Painters Hall Chambers, Little Trinity Lane, Londres EC4V 2AN, Angleterre.
- M. Bruno Bagnouls, manager de classe B, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Mlle Anna Sofronyuk, manager de classe B, avec une adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

ici représentés par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée,

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement personnellement et solidairement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, tous les deux marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites actions, et confirment la validité des souscriptions et libération.

## Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, l'Associé Unique décide de modifier l'article 8 (huit) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital social de la société est fixé à 431.109.090 USD (quatre cent trente et un million cent neuf mille quatre-vingt-dix USD) divisé en 43.110.909 (quarante trois million cent dix mille neuf cent neuf USD) parts sociales de USD 10 (dix USD) chacune, sujettes à une prime d'émission d'un montant global de 1.896.800.000 USD (un milliard huit cent quatre-vingt-seize million huit cent mille USD)."

## Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 7.000,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des même comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT, R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 08 avril 2009. Relation: LAC/2009/13817. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009065151/211/229.

(090076575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**First Alma Commercial Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 120.096.

*Cession de parts*

En date du 15 mai 2008, un changement dans l'actionnariat de la Société sous rubrique est intervenu de cette façon: Haydon Private Clients Ltd, propriétaire des 500 parts représentant la totalité du capital social de la société sous rubrique, a cédé ses parts sociales de la façon suivante:

1. Brenda Foley, née à Tipperary, Irlande, le 11 août 1948, résidant à Gortskagh House, Charleville, Co Cork, Irlande, 18 parts;
2. Philip O'Callaghan, né à Cork, Irlande, le 15 avril 1967, résidant au 45 Claremont Court, Glasnevin, Dublin 11, Irlande, 29 parts;
3. Paul Fahy, né à Galway, Irlande, le 29 juillet 1965, résidant à 13 Willsbrook Green, Lucan, Co. Dublin, Irlande, 10 parts;
4. Andria O'Donovan, née à Dublin, Irlande, le 13 décembre 1963, résidant à Khyber Pass, Sorrento Road, Dalkey, Co. Dublin, Irlande, 10 parts;
5. Nathalie Dowling, née à Nantes, France, le 29 septembre 1971, résidant à 1, Emerald Lodge, Shanganagh Road, Killiney, Co. Dublin, Irlande, 10 parts;
6. Colman Dowling, né à Carlow, Irlande, le 3 mai 1966, résidant à 1, Emerald Lodge, Shanganagh Road, Killiney, Co. Dublin, Irlande, 10 parts;
7. Desmond Kirwan, né à Louth, Irlande, le 8 mai 1957, résidant à 7 Castlevue, Callystown Road, Clogherhead, Co. Louth, Irlande, 10 parts;
8. Ronan Lynch, né à Louth, Irlande, le 17 octobre 1970, résidant à Apt. 2, House 3, Linden Square, Grove Avenue, Blackrock, Co. Dublin, Mande, 10 parts;
9. Conor Dalton, né à Dublin, Irlande, le 11 février 1977, résidant à 63 Leixlip Park, Leixlip, Co. Kildare, Irlande, 5 parts;
10. Hugh Leddy, né à Cavan, Irlande, le 26 avril 1957, résidant à Drumsillagh, Butlersbridge, Co. Cavan, Irlande, 9 parts;

11. Edmund Delaney, né à Dublin, Irlande, le 8 janvier 1951, résidant à Harmony Court, Harmony Row, Dublin 2, Irlande, 10 parts;
12. Orla Hogan, née à Dublin, Irlande, le 8 juin 1966, résidant à 49 Clearwater Cove, Monkstown, Co. Dublin, Irlande, 10 parts;
13. Patrick Coakley, né à Cork, Irlande, le 9 mai 1965, résidant à 2 The Lawn, Moyglare Abbey, Maynooth, Co. Kildare, Irlande, 9 parts;
14. Annette Kinne, née à Bundaberg, Australie, le 21 avril 1961, résidant à 1 Glenlucan, Killarney Road, Bray, Co Wicklow, Irlande, 10 parts;
15. Paschal Naylor, né à Mayo, Irlande, le 2 avril 1955, résidant à 17 Terenure Road East, Rathgar, Dublin 6, Irlande, 10 parts;
16. Kevin Smith, né à Carmarthern, Grande-Bretagne, le 14 septembre 1973, résidant à 7 Commons Road, Shankill, Co. Dublin, Irlande, 19 parts;
17. Georgia Gallagher, née à Hyde, Grande-Bretagne, le 3 janvier 1968, résidant à 59 Iveragh Road, Whitehall, Dublin 9, Mande, 5 parts;
18. Hugh Gallagher, né à Letterkenny, Irlande, le 15 novembre 1956, résidant à 59 Iveragh Road, Whitehall, Dublin 9, Irlande, 5 parts;
19. Darragh Doherty, né à Donegal, Mande, le 16 avril 1980, résidant à 6 Rinawade Lawns, Leixlip, Co Kildare, Irlande, 5 parts;
20. Rob McManus, né à Newmarket, Grande-Bretagne, le 11 avril 1973, résidant à Main Street, Schull, Co. Cork, Irlande, 12 parts;
21. Kevin Filan, né à Mayo, Mande, le 11 mai 1973, résidant à Hawthorn Avenue, Castlebar, Co. Mayo, Irlande, 10 parts;
22. Paul Joyce, né à Carlow, Mande, le 19 juin 1952, résidant à Bowood House, Turnerstown, Athy, Co. Kildare, Irlande, 19 parts;
23. Ian Vard, né à Dublin, Irlande, le 29 octobre 1949, résidant à 35 Grange Court, Grange Road, Rathfarnham, Dublin 16, Irlande, 16 parts;
24. Jukka Kovero, né à Kuopio, Finlande, le 6 février 1953, résidant à 19 Ulverton Road, Dalkey, Co. Dublin, Irlande, 49 parts;
25. Katherine Boyle, née à Belfast, Irlande, le 13 février 1967, résidant à Donaghers Lane, Prosperous, Naas, Co Kildare, Irlande, 10 parts;
26. Anne Maguire, née à Dublin, Mande, le 26 juillet 1929, résidant à 120 Booterstown Avenue, Blackrock, Co. Dublin, Mande, 10 parts;
27. Aidan Maguire, né à Dublin, Irlande, le 27 février 1925, résidant à 120 Booterstown Avenue, Blackrock, Co. Dublin, Irlande, 10 parts;
28. Colm Gordon, né à Galway, Irlande, le 6 avril 1965, résidant à 174 The Park, Sallins Road, Naas, Co. Kildare, Irlande, 10 parts;
29. Margaret Cronin, née à Cork, Mande, le 3 octobre 1957, résidant à 43 Cherryfield Road, Walkinstown, Dublin 12, Irlande, 14 parts;
30. Deirdre McKeown, née à Dublin, Irlande, le 21 août 1950, résidant à 118 Wesbury, Stillorgan, Co. Dublin, Irlande, 10 parts;
31. Alan Birney, né à Enniskillen, Mande, le 4 novembre 1965, résidant à 21 Hillcrest Close, Lucan, Co. Dublin, Irlande, 20 parts;
32. Rita Hurson, née à Dublin, Irlande, le 3 janvier 1950, résidant à 45 Woodbine Road, Blackrock Co Dublin, Irlande, 19 parts;
33. Brian Murphy, né à Dublin, Irlande, le 16 février 1977, résidant à 4 The Close Mount Merrion, Co. Dublin, Irlande, 10 parts;
34. Nixon Morton, né à Monaghan, Irlande, le 7 décembre 1953, résidant à 28 Balally Avenue, Dundrun, Dublin 16, Irlande, 10 parts;
35. Mary Comer, née à Dublin, Mande, le 6 février 1946, résidant à 45 Boden Heath, Ballyboden, Dublin 16, Irlande, 9 parts;
36. Frankie-Ann Dwyer, née à Louth, Irlande, le 18 mai 1955, résidant à 9 Albany Road, Ranelagh, Dublin 6, Irlande, 10 parts;
37. William Healy, né à Sligo, Irlande, le 1<sup>er</sup> avril 1965, résidant à 17 Rockingham Grove, Leixlip, Co. Kildare, Irlande, 19 parts;
38. Ria Lawlor, née à Waterford, Irlande, le 21 septembre 1971, résidant à 39 Beach Road, Sandymount, Dublin 4, Mande, 5 parts;

39. Ian Lawlor, né à Birmingham, Grande-Bretagne, le 13 septembre 1973, résidant à 39 Beach Road, Sandymount, Dublin 4, Mandé, 5 parts;

40. Peter Lawler, né à Oxford, Royaume-Uni, le 12 septembre 1962, résidant à "Capilano" Ticknock Road, Sandyford, Dublin 18, Irlande, 19 parts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009066086/95.

(090077311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

**Fincapital Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 86.165.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 3 avril 2009 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, les démissions de:

Monsieur Salvatore Desiderio, né le 29 octobre 1976 à Pompei en Italie, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg; de ses fonctions d'administrateur

Monsieur Vincent Thill né le 4 mars 1971 à Arlon en Belgique, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg; de ses fonctions d'administrateur

Monsieur Stefano De Meo né le 1<sup>er</sup> janvier 1976 à Somma Lombardo en Italie, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg; de ses fonctions d'administrateur et président

- De nommer comme nouveaux administrateurs, avec effet immédiat

Madame Emanuela Corvasce, née le 31 octobre 1975 à Barletta en Italie, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, président;

Monsieur Marco Gostoli, né le 8 juillet 1960 à Pordenone en Italie, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg;

Monsieur Luca Antognoni, né le 13 juillet 1978 à Fano en Italie, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

- De fixer le mandat de tous les administrateurs, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2011

- D'élire, pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 30 juin 2011, ComCo S.A., 5 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg en tant que nouveau commissaire aux comptes, en remplacement de Fiduciaire MEVEA S.à r.l., 4 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FINCAPITAL HOLDING S.A.*

Société Européenne de Banque

Banque Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2009065361/32.

(090076888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Exess Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 84.946.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 4 mai 2009*

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide d'accepter la démission de Madame Sabine KIRSCH et Maître Elisabeth LAMESCH de leur fonction d'administrateurs et de nommer à compter de ce jour en qualité de nouveaux administrateurs M. Alain MARSCHALLIK, conseiller économique, demeurant au 7, rue de l'Hippodrome à L-1730 Luxembourg et la société DJEDEFRE SA HOLDING, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 108.352, avec siège social à L-2314 Luxembourg, 2A, Place de Paris représentée par son administrateur unique M. Alain MARSCHALLIK. Leurs mandats expireront à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2011.

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de renouveler le mandat de M. Fabien RIGHESCHI de sa fonction de commissaire aux comptes. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Le conseil d'administration du même jour a décidé de nommer M. Alain MARSCHALLIK, conseiller économique, demeurant au 7, rue de l'Hippodrome à L-1730 Luxembourg, administrateur délégué. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alain MARSCHALLIK  
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009065940/22.

(090078002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

**Hypo Pfandbrief Bank International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 71.104.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 30. März 2009*

Der Verwaltungsrat verlängert das Mandat von KPMG Audit, mit Sitz in 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg zum Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft für eine Dauer bis zur Generalversammlung der Aktionäre des Geschäftsjahres 2009, die im Jahr 2010 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 26. Mai 2009.

Max Kremer.

Référence de publication: 2009065368/13.

(090076913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**EPI Orange Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 103.548.

—  
In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth of April.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of "EPI Orange Holdings S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2520 Luxembourg, 5 Allée Scheffer, incorporated by a notarial deed enacted on the 5<sup>th</sup> day of October 2004, registered on October 25, 2004 at the Luxembourg trade register section B number 103.548, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1293 of December 16, 2004 whose articles of association have been amended by deed enacted on November 3, 2004, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 108 of February 5, 2005, and by a notarial deed enacted on June 3, 2005, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1349 of December 8, 2005, and by a notarial deed enacted on August 30, 2005, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 229 of February 1, 2006, and by a notarial deed enacted on the December 21, 2005, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1112 of June 8, 2006, and by a notarial deed enacted on the July 3, 2006, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1822 of September 29, 2006, and by a notarial deed enacted on the July 27, 2006, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1929 of October 13, 2006, and by a notarial deed enacted on the March 28, 2007, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1448 of July 13, 2007, and by a notarial deed enacted on the June 28, 2007, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2216 of October 5, 2007, and by a notarial deed enacted on the July 11, 2008, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2135 of September 3, 2008, and by a notarial deed enacted on December 12<sup>th</sup>, 2008, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 655 of March 26<sup>th</sup>, 2009, and by a notarial deed enacted on April 8<sup>th</sup>, 2009, non yet published.

The meeting is presided by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert JANSSEN, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole partner represented and the number of units held by him are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the 146,525 (one hundred forty-six thousand five hundred and twenty-five) units of EUR 1.- (one euro) each representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items on the agenda of which the partners have been informed beforehand.

III.- That the agenda of the meeting is as follows:

*Agenda*

1. Increase of the corporate capital by an amount of EUR 41,412.- (forty-one thousand four hundred and twelve euros) so as to raise it from its present amount of EUR 146,525.- (one hundred forty-six thousand five hundred twenty-five euros) to EUR 187,937.- (one hundred eighty-seven thousand nine hundred thirty-seven euros ) by the issue of 41.412 (forty-one thousand four hundred and twelve) class E units having a par value of EUR 1.- (one euros) each.

2. Subscription and full payment of the new units by contribution in cash by the sole partner European Property Investors, L.P.

3. Amendment of article eight of the articles of association of the Company in accordance with the above.

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves to increase the corporate capital by an amount of EUR 41,412.- (forty-one thousand four hundred and twelve euros) so as to raise it from its present amount of EUR 146,525.- (one hundred forty-six thousand five hundred and twenty-five euros) to EUR 187,937.- (one hundred eighty-seven thousand nine hundred thirty-seven euros) by the issue of 41,412 (forty-one thousand four hundred and twelve) class E shares having a par value of EUR 1.- (one euros) each., to subscribe in cash by the sole partner of the Company, European Property Investors, L.P. a limited partnership incorporated under the laws of the United-Kingdom having its registered office at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, registered by the London trade register under the number LP 009339.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon the prenamed subscriber, represented by Mrs Rachel UHL, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 41,412 (forty-one thousand four hundred and twelve) new class E shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 41,412.- (forty-one thousand four hundred and twelve euros) as was certified to the undersigned notary by a banking certificate.

*Second resolution*

In view of the above resolution, the meeting resolves to amend article eight of the articles of association to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 187,937.- (one hundred eighty-seven thousand nine hundred and thirty-seven euros) represented by 5,000 (five thousand) class A shares, 15,000 (fifteen thousand) class B shares, 28,850 (twenty eight thousand eight hundred fifty) class C shares, 6,500 (six thousand five hundred) class D shares, 59,526 (fifty-nine thousand five hundred and twenty-six) class E shares, 13,000 (thirteen thousand) class F shares, 12,700 (twelve thousand seven hundred) class G shares, 1,490 (one thousand four hundred ninety) class H shares, 18,400 (eighteen thousand four hundred) class I shares, 27,471 (twenty seven thousand four hundred seventy one) class J shares, with a par value of EUR 1.- (one euros) each." There being nothing further on the agenda the meeting is terminated.

*Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately two thousand euros.

There being no further business before the meeting, the meeting is terminated.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "EPI Orange Holdings S.à.r.l.", ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 5 Allée Scheffer, constituée suivant acte notarié reçu le 5 octobre 2004, inscrite le 25 octobre 2004 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 103.548, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1293 du 16 décembre 2004, dont les statuts

ont été modifiés suivant acte notarié reçu le 3 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 108 du 5 février 2005, suivant acte notarié reçu le 3 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1349 du 8 décembre 2005, et suivant acte notarié reçu le 30 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 229 du 1<sup>er</sup> février 2006, et suivant acte notarié reçu le 21 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1112 du 8 juin 2006, suivant acte notarié reçu le 3 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1822 du 29 Septembre 2006, suivant acte notarié reçu le 27 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1929 du 13 Octobre 2006, suivant acte notarié reçu le 28 Mars 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1448 du 13 Juillet 2007, suivant acte notarié reçu le 28 Juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2216 du 5 Octobre 2007, et suivant acte notarié reçu le 11 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2135 du 3 Septembre 2006, et suivant acte notarié reçu le 12 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 655 du 26 mars 2009, et suivant acte notarié reçu le 8 avril 2009, en cours de publication.

L'assemblée est présidée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 146.525 (cent quarante-six mille cinq cents vingt-cinq) parts sociales d'une valeur de EUR 1,- (un euro) chacune représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 41.412,- (quarante et un mille quatre cent douze euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 146.525,- (cent quarante-six mille cinq cent vingt-cinq euros) à EUR 187.937,- (cent quatre-vingt-sept mille neuf cent trente-sept euros) par l'émission de 41.412 (quarante et un mille quatre cent douze) parts sociales de classe E d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euros) chacune.

2.- Souscription et paiement des nouvelles parts par un apport en numéraire par l'associé unique European Property Investors, L.P.

3.- Modification de l'article huit des statuts conformément à ce qui précède.

4.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'assemblée prend les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 41.412,- (quarante et un mille quatre cent douze euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 146.525,- (cent quarante-six mille cinq cent vingt-cinq euros) à EUR 187.937,- (cent quatre-vingt-sept mille neuf cent trente-sept euros) par l'émission de 41.412 (quarante et un mille quatre cent douze) parts sociales de classe E d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euros) chacune, souscrites intégralement et libérées par un apport en cash par l'associé unique European Property Investors, L.P., constituée suivant les lois du Royaume-Uni ayant son siège social au 33 Jermyn Street, Londres SW1Y 6DN, inscrite au Registre de Londres sous le no LP 009339.

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite le souscripteur prédésigné, représenté par Madame Rachel UHL, prénommée, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 41.412 (quarante et un mille quatre cent douze) parts sociales nouvelles de classe E et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 41.412,- (quarante et un mille quatre cent douze euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la production d'un certificat bancaire.

#### *Deuxième résolution*

Au regard de la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 187.937,- (cent quatre-vingt-sept mille neuf cent trente-sept euros) représenté par 5.000, (cinq mille) parts sociales de classe A, 15.000 (quinze mille) parts sociales de classe B, 28.850 (vingt huit mille

huit cent cinquante) parts sociales de classes C, 6.500 (six mille cinq cent) parts sociales de classe D, 59.526 (cinquante-neuf mille cinq cent vingt-six) parts sociales de classe E, 13.000 (treize mille) parts sociales de classe F, 12.700 (douze mille sept cent) parts sociales de classe G, 1.490 (mille quatre cent quatre vingt dix) parts sociales de classe H, 18.400 (dix huit mille quatre cent) parts sociales de classe I, 27.471 (vingt sept mille quatre cent soixante et onze) parts sociales de classe J, d'une valeur de EUR 1,- (un euros) chacune."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa contribution, s'élève à environ deux mille Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. UHL, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 30 avril 2009. Relation: LAC/2009/16711. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 MAI 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009065145/211/166.

(090076705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Greenplace Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.904.

Suite à l'assemblée Générale de l'actionnaire unique de la société GREENPLACE HOLDING S.A. en date du 21 avril 2009 les décisions suivantes ont été prises:

1. Le mandat de l'administrateur suivant est renouvelé à compter du 22 avril 2009 pour une durée déterminée de 6 ans:

- La société Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculée sous le numéro B 9098 au R.C.S. de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant qu'administrateur A de la Société

2. Nomination des administrateurs suivants à compter du 22 avril 2009 pour une durée déterminée de 6 ans:

- Monsieur Peter Ulrik Eriksson, né le 29 juillet 1966 à Helsingfors, Finlande, demeurant au 93, rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris, France, en qualité d'administrateur B de la Société

- Monsieur Paul Robert Göran Ehrnrooth, né le 5 août 1965 à Helsingfors, Finlande, demeurant au Seestantie 278, 15460 Mäkelä, Finlande, en qualité d'administrateur B de la Société

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Manacor (Luxembourg) S.A., administrateur A

- Monsieur Peter Ulrik Eriksson, administrateur B

- Monsieur Paul Robert Göran Ehrnrooth, administrateur B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GREENPLACE HOLDING S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Administrateur A

Référence de publication: 2009065369/27.

(090076644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Giachelma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4171 Esch-sur-Alzette, 122-124, boulevard J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 63.613.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que je démissionne de mon poste de commissaire au compte avec effet immédiat.

Luxembourg, le 04 Mai 2009.

STAMERRA Robert.

Référence de publication: 2009065397/10.

(090076804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Fastnet Luxembourg, Fund Administration Services & Technology Network Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 62.713.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2009*

En date du 30 avril 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie:

- la démission de Monsieur Frans Demmenie au 1<sup>er</sup> novembre 2008;
- la cooptation de Monsieur Christian Dominique en tant qu'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Frans Demmenie, pour achever le terme de son mandat venant à expiration à l'Assemblée générale ordinaire de 2010.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Gaëlle ZUCCARO / Vanessa BOUTHINON-DUMAS

Référence de publication: 2009065370/16.

(090076532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Optique Poensgen S. à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. OPTIK CLESEN, Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 72, rue de l'Alzette.  
R.C.S. Luxembourg B 32.291.

L'an deux mille neuf.

Le vingt avril.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A comparu:

Monsieur Pierre POENSGEN, opticien, né à Esch/Alzette, le 05 décembre 1966, demeurant à L-3914 Mondercange, 17, am Weier.

Lequel comparant déclare être le seul associé de la société OPTIK CLESEN, société à responsabilité limitée, avec siège social à L-4011 Esch/Alzette, 67, rue de l'Alzette,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 32.291,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 novembre 1989, publié au Mémorial C numéro 154 du 09 mai 1990,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 09 février 2007, publié au Mémorial C numéro 852 du 11 mai 2007,

dont le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CINQ CENTS (500) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (€ 25,-) chacune.

Lequel comparant prie le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1. La dénomination de la société est modifié en OPTIQUE POENSGEN S. à r.l., de sorte que l'article premier (1<sup>er</sup>) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de OPTIQUE POENSGEN S. à r.l.

2. Le siège social de la société a été transféré de son adresse actuelle L-4011 Esch/Alzette, 67, rue de l'Alzette à L-4010 Esch/Alzette, 72, rue de l'Alzette.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné aux comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Poensgen, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 avril 2009. Relation: EAC/2009/4654. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 13 mai 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009065743/219/38.

(090077534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

---

**Assurim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4601 Niedercorn, 65A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 88.834.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 25 avril 2008*

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale que les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes ont été reconduits pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Jean Feyder, né le 11.12.1941 à Pétange, demeurant à L-4553 Niedercorn, 12, rue Franz Erpelding,
- Monsieur Fabio Marochi, né le 16.02.1970 à Differdange, demeurant à L-4646 Niedercorn, 64, rue Saint Pierre,
- Madame Nancy Daman-Feyder, née le 06.03.1969 à Differdange, demeurant à L-4853 Rodange, 50, rue Vullasang.

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- La société EMAXAME - EUROPEAN MANAGEMENT AGENCY s.a. (RC Luxembourg B 64393), société anonyme ayant son siège social à L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Assurim s.a.

Jean FEYDER

Référence de publication: 2009066146/2494/22.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08687. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090077918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

---

**Fortis Luxembourg-Vie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 30.415.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 3 avril 2009*

Les actionnaires de la société Fortis Luxembourg-Vie S.A. se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire en date du 3 avril 2009.

Les mandats des 3 administrateurs M. Carlo Thill, M. Kik Schneider et M. Thierry Schuman venus à échéance en date de ce jour, sont prorogés par l'Assemblée Générale d'une année, pour se terminer à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2009, soit en date du 2 avril 2010.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, nomme en qualité de réviseur d'entreprises, pour l'année 2009:

KPMG Audit S à r l, dont le siège social est établi 9 allée Scheffer à L-2520-Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Pour la société

Dirk Billemon

Administrateur, Directeur Général

Référence de publication: 2009065384/20.

(090076324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Fiduciaire Grand-Ducale S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 56.682.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 24 avril 2009 que:

- a été reconduit aux fonctions d'administrateurs:

\* Monsieur Jean-Marie BODEN, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon,

\* Madame Maggy KOHL-BIRGET, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim,

\* Monsieur Joseph TREIS, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 57 Avenue de la Faïencerie

\* Madame Michèle LINCHAMPS, expert comptable, demeurant professionnellement à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim

- a été reconduit aux fonctions de commissaire aux comptes:

\* Monsieur François THILL, expert comptable, demeurant à L-8041 Strassen, 196, rue des Romains.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2010.

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue en date du 24 avril 2009 que:

- Monsieur Jean-Marie BODEN a été réélu administrateur-délégué de la société pour la durée de son mandat d'administrateur. Il disposera d'un pouvoir de signature individuelle dans les limites de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle qu'elle a été modifiée).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2009.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009065371/32.

(090076480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Kleopatra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, rue Kalchesbruck.

R.C.S. Luxembourg B 131.325.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 22 avril 2009 que:

- L'assemblée décide de prolonger avec effet au 21.07.2008 le mandat de l'administrateur unique Madame Myriam Gutfried, transporteur, née le 12.11.1970 à Ingwiller (France), demeurant à F-67700 Saverne, 7A, rue de l'Hermitage. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2014.

- L'assemblée décide de prolonger avec effet au 21.07.2008 le mandat du commissaire aux comptes Fidu-Concept Sàrl, ayant son siège social à 36, avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 38.136. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2014.

Pour extrait sincère et conforme

*Signature*

Référence de publication: 2009065377/17.

(090076292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Lux Kapitalmarkt Management AG, Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 132.017.

*Auszug aus den Beschlüssen des Verwaltungsrates vom 25. Mai 2009*

1. Herr Jürgen MORTAG wird mit sofortiger Wirkung von seiner Funktion als geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied abberufen und ist somit nicht mehr berechtigt, die Gesellschaft in Angelegenheiten der täglichen Geschäftsführung alleine zu vertreten.

2. Herr Mihail BELOSTENNYJ, geboren am 10. Oktober 1981 in UKR-Kiew, wohnhaft in D-54296, Robert-Schumann-Allee 71, wird mit sofortiger Wirkung zum Handlungsbevollmächtigten („fondé de pouvoir“) der Gesellschaft ernannt. Herr BELOSTENNYJ ist befugt, die Gesellschaft in Angelegenheiten der täglichen Geschäftsführung durch seine alleinige Unterschrift zu berechtigen und zu verpflichten.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2009065378/17.

(090076213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**ASK Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 99.111.

RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse des administrateurs de classe B, à savoir John Kleynhans et Hermanus Roelof Willem, a fait l'objet d'un changement.

Les nouvelles adresses sont les suivantes:

- John Kleynhans, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,
- Hermanus Roelof Willem Troskie, 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009065379/18.

(090076207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Green Park Luxembourg Holding 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.970.475,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 115.469.

*Transfert de parts*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé le 30 mars 2009 que Blackstone Participation Partnership V L.P.a transféré ses 640 parts comme suit:

- 631 à Blackstone Participation Partnership (Cayman) V L.P., une limited partnership, constituée et régie selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au Walker House, Mary Street 87, KY1-9001, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmanes, enregistré auprès du Registrar of Companies of Cayman Islands, Iles Caïmanes sous le numéro WK-16894,
- 9 à Blackstone Family Communications Partnership I-SMD LP., une limited partnership, constituée et régie selon les lois du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, New Castle County, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistré auprès du Secretary of State of the State of Delaware, Etats-Unis d'Amérique sous le numéro 4362808,

Blackstone Family Communications Partnership I L.P. a transféré 4.319 parts à

- Blackstone Family Communications Partnership I-SMD L.P

Blackstone Family Investment Partnership V L.P. a transféré ses 9.228 parts comme suit:

- 10 à Blackstone Family Communications Partnership I-SMD L.P

- 2.647 à Blackstone Family Investment Partnership (Cayman) V L.P., une limited partnership, constituée et régie selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au Walker House, Mary Street 87, KY1-9001, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmanes, enregistré auprès du Registrar of Companies of Cayman Islands, Iles Caïmanes sous le numéro WK-16893,

- 6.571 à Blackstone Family Investment Partnership (Cayman) V-SMD LP., une limited partnership, constituée et régie selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au Walker House, Mary Street 87, KY1-9001, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmanes, enregistré auprès du Registrar of Companies of Cayman Islands, Iles Caïmanes sous le numéro WK-20238,

Blackstone Family Investment Partnership V -A L.P. a transféré ses 892 parts à

- Blackstone Family Investment Partnership (Cayman) V-SMD L.P.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2009.

GREEN PARK LUXEMBOURG HOLDING S.A.R.L

Signature

Référence de publication: 2009066132/36.

(090078024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

---

**DB Investments, Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 85.905.

Il est porté à la connaissance de tous que le nom et l'adresse du commissaire aux comptes, à savoir Deloitte & Touche S.à r.l., a fait l'objet d'un changement:

Deloitte S.A.: 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 mai 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009065380/15.

(090076206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**CMH Vertriebs Service II, Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.550.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue le 18 mars 2008*

Les actionnaires de la Société ont réélu les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2008:

1. Franz von l'Estocq,
2. John Stephen Edwards
3. Thomas Bahr.

Les actionnaires de la Société ont nommé à nouveau KPMG Audit en tant que commissaire aux comptes de la Société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CMH Vertriebs Service II*

Signature

Référence de publication: 2009065381/18.

(090076204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Katcon Global S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 143.038.

In the year two thousand and nine, on the thirty-first day of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Katcon Global S.A., (the Company), a public limited liability company (société anonyme) having its registered office at L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 143.038, incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg on November 14, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (the Memorial) on December 3, 2008 under number 2887. The articles of association were last amended by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on November 27, 2008, published in the Memorial on February 18, 2009 under number 364.

The meeting was opened by Me Julien Leclère, Attorney-at-law, having its professional address in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as Secretary and the meeting elected as Scrutineer, Régis Galiotto, Jurist, having its professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. - The agenda of the meeting is the following:

1) Change of the corporate object of the Company and subsequent amendment of article 4 of the Company's articles of association;

2) Creation of two classes of directors, namely the class A directors and the class B directors,

3) Amendment of articles 10 and 16 of the Company's articles of association;

4) Amendment of article 15 of the Company's articles of association

II. - The sole shareholder represented, his proxyholder and the number of shares held by him are shown on an attendance list, signed by the proxyholder of the represented shareholder, the bureau of the meeting and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be annexed to this deed to be filed with the registration authorities.

III.- It appears from the attendance list, that all the three hundred and ten (310) shares, representing the entire subscribed capital, are represented at the present extraordinary general meeting, so that the sole shareholder can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the sole shareholder, the sole shareholder unanimously took the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole shareholder decides to change the corporate object of the Company and to consequently amend and restate article 4 of the Company's articles of association, which will henceforth read as follows:

#### **" 4. Corporate object.**

4.1. The Company may carry out any operations directly or indirectly connected to the production, manufacture, transformation, repairing and maintenance, assembling, use, setting-off, handling and storage, purchase and sale, lease or rent, importation and exportation, exchange and transportation of machines, engines, equipments tools and equipments for vehicle of any kind, as well as, in general, all merchandise, spare parts, ancillary part or component, industrial or commercial products of any kind.

4.2. The Company may carry out research and/or development and/or innovation works in the automotive field and/or in any other field in direct or indirect relation with the automotive field. In this respect, the Company may create or acquire, without limitation, any patent, license, trademarks, designs, models and domain names in order to exploit their copyrights, exclusively or not, or to market them, either in selling them to a third party, or in granting exploitation license (s), exclusively or not, to one or more person.

4.3. The Company may also acquire ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

4.4. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

4.5. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against risks related to credits, currency exchange and interest rate fluctuations as well as other risks.

4.6. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose."

*Second resolution*

The sole shareholder decides to create two classes of directors, namely the class A directors and the class B directors.

*Third resolution*

As a consequence of the second resolution hereabove, the sole shareholder decides to amend and restate articles 10 and 16 of the Company's articles of association, which will henceforth read as follows:

**" 10. Management.**

10.1. The Company shall be managed by a sole director where the Company has only one shareholder or by a board of directors composed of (i) at least three members, (ii) class A directors and class B directors and (iii) a majority of class A directors at any time. The sole director or the members of the board of directors need(s) not be shareholder(s) of the Company. Any director shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

Whenever a legal entity is appointed as a director of the Company (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a permanent representative to perform such director's mandate in its name and on its behalf (the Representative). The Representative is subject to the same conditions and obligations, and incurs the same liability, as if he was performing such director's mandate in his own name, without prejudice to the joint liability of the Legal Entity. The Legal Entity may only revoke the Representative provided that it simultaneously appoints a new Representative.

10.2. The sole director, and in case of plurality of directors, the members of the board of directors shall be elected by the shareholder(s) of the Company at the general meeting. The shareholder(s) of the Company shall also determine the number of directors, their class, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholder(s) of the Company.

10.3. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholder(s) of the Company."

**" 16. Binding signatures.**

16.1. The Company shall be bound by the sole signature of any class B director or by the joint signature of one class A director and one class B director for matters the commitment of which does not exceed twenty thousand euro (EURO 20,000).

The Company shall be bound by the joint signature of one class A director and one class B director for matters the commitment of which is in excess of twenty thousand euro (EURO 20,000).

16.2. The Company shall be bound in all matters by the single signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 15 of these Articles.

16.3. Insofar as daily management is concerned, the Company shall be legally bound towards third parties by the sole signature of any person to whom the daily management has been validly delegated in accordance with article 15 of these Articles."

*Fourth resolution*

The sole shareholder decides to amend and restate article 15 of the Company's articles of association, which will henceforth read as follows:

**" 15. Delegation of powers.**

The sole director and in case of plurality of directors, the board of directors of the Company is authorized to appoint a person, either director or not, without the prior authorization of the general meeting of the shareholder(s) of the Company, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company. The board of directors may thus delegate its powers for the conduct of the daily management of the Company, to one or more person(s) who they may deem fit, either director or not."

*Declaration*

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, the latter signed together with the notary the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente-et-unième jour de mars.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de Katcon Global S.A., (la Société) une société anonyme ayant son siège social au 22, rue Goethe L-1637 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 143.038, constituée par un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, le 14 novembre 2008, publié au Mémorial C Recueil de Sociétés et Associations, (le Mémorial) le 3 décembre 2008 sous le numéro 2887. Les dispositions des statuts ont été modifiées pour la dernière fois, par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg le 27 novembre 2008, publié au Mémorial le 18 février 2009 sous le numéro 364.

L'assemblée a été ouverte sous la présidence de Maître Julien Leclère, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme Secrétaire et l'assemblée a élu comme Scrutateur, Régis Galiotto, Juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter que:

I. - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1) Changement de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'article 4 des statuts
- 2) Création de deux classes d'administrateurs, nommément la classe A d'administrateurs et la classe B d'administrateurs;
- 3) Modification des articles 10 et 16 des statuts de la Société;
- 4) Modification de l'article 15 des statuts de la Société;

II. - L'actionnaire unique représenté, son mandataire ainsi que le nombre d'actions détenues par lui, sont indiqués sur une liste de présence, signée par le mandataire de l'actionnaire unique représenté ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant. Ladite liste, ainsi que la procuration resteront annexées aux présentes afin d'être enregistrées par les autorités chargées de l'enregistrement.

III. - Il ressort de la liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de telle sorte que l'actionnaire unique peut valablement statuer sur tous les points de l'ordre du jour.

Après que les parties présentes aient été approuvées par l'actionnaire unique, celui-ci a unanimement pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'actionnaire unique décide de changer l'objet social de la Société et en conséquence de modifier l'article 4 des statuts afin qu'il ait la teneur suivante:

#### **" 4. Objet social.**

4.1. La Société a pour objet la réalisation de toutes opérations directement ou indirectement liées à la production, la fabrication, la transformation, la réparation et l'entretien, l'assemblage, l'utilisation, la mise en valeur, la manutention et le stockage, l'achat et la vente, la prise et dation en location, l'importation et l'exportation, l'échange et le transport de machines, de moteurs, de matériel d'outillage et d'équipements pour véhicule de tout type, ainsi que de manière générale, de toutes marchandises, pièces de rechanges, pièces accessoires ou composantes, produits industriels ou commerciaux de tout type.

4.2. La Société pourra faire des recherches et/ou du développement et/ou de l'innovation dans le domaine de l'automobile et/ou dans tout autre domaine en relation directe ou indirecte avec le domaine de l'automobile. Dans cette optique, la Société pourra créer ou acquérir, sans aucune limitation, tout brevet, licence, marques, dessins, modèles et noms de domaine, dans le but d'exploiter ses droits exclusivement ou non, ou de les commercialiser, y compris en les cédant à une personne tiers, ou en accordant une ou des licences d'exploitation, exclusives ou non, à une ou plusieurs personnes.

4.3. La Société pourra aussi prendre des participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise.

4.4. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

4.5. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques liés aux crédits, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.6. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte."

#### *Seconde résolution*

L'actionnaire unique décide de créer deux classes d'administrateurs, nommément la classe A d'administrateurs et la classe B d'administrateurs.

#### *Troisième résolution*

En conséquence de la seconde résolution ci-dessus, l'actionnaire unique décide de modifier les articles 10 et 16 des statuts afin qu'ils aient la teneur suivante:

##### **" 10. Administration.**

10.1. La Société est administrée par un administrateur unique quand la Société n'a qu'un seul actionnaire ou par un conseil d'administration composé (i) d'au moins trois membres, (ii) des administrateurs de classe A ou administrateurs de classe B, et (iii) une majorité d'administrateurs de classe A dans tous les cas. L'administrateur unique ou les membres du conseil d'administration n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Tous les administrateurs seront nommés pour un mandat de six ans maximum et seront rééligibles.

Chaque fois qu'une personne morale est nommée aux fonctions d'administrateur de la Société (la Personne Morale), la Personne Morale est tenue de nommer un représentant permanent en vue d'exercer son mandat d'administrateur en son nom et pour son propre compte (le Représentant). Le Représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait en son nom propre et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. La Personne Morale ne peut révoquer son représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

10.2. L'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, les membres du conseil d'administration, sont nommés par le(s) actionnaire(s) de la Société lors de l'assemblée générale. L'(les) actionnaire(s) de la Société détermine(nt) également leur nombre, leur classe, leur rémunération et la durée de leurs mandats. Un administrateur peut être révoqué ou remplacé à tout moment et de manière discrétionnaire par une résolution prise par l'assemblée générale de (s) actionnaire(s) de la Société.

10.3. En cas de vacance d'un poste d'administrateur suite au décès, à la démission ou autre de celui-ci, les administrateurs restants peuvent élire à la majorité un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société."

##### **" 16. Représentation.**

16.1. La Société sera engagée par la seule signature de tout administrateur de classe B ou par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B pour tout engagement de la société n'excédant pas plus de vingt-mille euros (20.000 euros).

La société sera engagée par la signature conjointe d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B pour les engagements de la société excédant vingt-mille euros (20.000 euros).

16.2. La Société sera engagée, en toute matière, par la seule signature de toute personne à qui un tel pouvoir a été valablement délégué en application de l'article 15 des présents statuts.

16.3. En ce qui concerne la gestion journalière, la Société est valablement engagée envers les tiers par la seule signature de toute personne à qui la gestion journalière a valablement été délégué, conformément à l'article 15 des présents statuts."

#### *Quatrième résolution*

L'actionnaire unique décide de modifier l'article 15 des statuts afin qu'ils aient la teneur suivante:

##### **" 15. Délégation de pouvoirs.**

L'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société est autorisé à nommer des fondés de pouvoir de la Société, administrateur ou non, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société. Le conseil d'administration peut ainsi déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes qu'ils jugeront appropriés, administrateurs ou non."

DONT ACTE,

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, certifie par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte a été rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. LECLERE, R. GALIOTTO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 03 avril 2009. Relation: LAC/2009/13255. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009065773/211/237.

(090077372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

---

**Versopa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 114.312.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement en date du 24 avril 2009*

- La cooptation de Monsieur Grégory GUISSARD, employé privé, demeurant professionnellement au 7, rue de l'Arquebuse, CH-1204 Genève, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Jean-François CORDEMAN, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 24 avril 2009.

Certifié sincère et conforme

VERSOPA S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009065382/16.

(090076221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Agilis Engineering S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1867 Howald, 18, rue Ferdinand Kuhn.

R.C.S. Luxembourg B 146.306.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le douze mai.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

- 1) Monsieur Baptiste CRISTINI, directeur technique, demeurant à B-6780 Messancy, rue des Peupliers, 22.
- 2) Madame Isabelle SAINT-ANTOINE, directeur commercial, demeurant à F-57050 Le Ban Saint Martin, 14bis, rue de Lardemelle.
- 3) Monsieur Pierre WOLFF, directeur, demeurant à L-8615 Platen, 39, Beim Kinnebesch.
- 4) La société anonyme "EUROK S.A.", ayant son siège social à L-1867 Howald, 18, rue Ferdinand Kuhn, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 93.935,  
ici représentée aux fins des présentes par son administrateur-délégué Madame Michèle OROFINO, directeur, demeurant professionnellement à L-1867 Howald, 18, rue Ferdinand Kuhn.
- 5) Monsieur François ABBE, directeur, demeurant à F-33127 Martignas sur Jalle, 19, avenue des Pins,  
ici représenté aux fins des présentes par Madame Isabelle SAINT-ANTOINE, préqualifiée sub 2), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 mai 2009.
- 6) Monsieur Luk LIEVENS, directeur, demeurant à B-1495 Sart-Dames-Avelines, rue du Marais, 89,  
ici représenté aux fins des présentes par Monsieur Baptiste CRISTINI, préqualifié sub 1), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 mai 2009.
- 7) Madame Carole THOSS, sans profession, demeurant à L-7640 Christnach, 11, Reimerwee,  
ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Pierre WOLFF, préqualifié sub 3), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 mai 2009.

Les prédites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire soussigné de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit.

### Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de "AGILIS ENGINEERING S.A."

**Art. 2.** Le siège social est établi à Howald.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prestation d'assistance et de services aux entreprises, plus particulièrement dans les domaines de la réduction des coûts industriels, et la fourniture éventuelle à ces mêmes entreprises de composants et d'outillages spécifiques de haute qualité, ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

La société pourra faire toutes opérations, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social. La société pourra créer des filiales et succursales dans tout le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à CINQUANTE MILLE EUROS (€ 50.000,-), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100,-) chacune.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, des droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations. Les convocations peuvent être faites par lettres ou par mails.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, mail, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas d'égalité des votes, la voix du président du conseil d'administration sera prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Lorsque la société comprend un actionnaire unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

**Art. 10.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle d'un administrateur-délégué soit par la signature individuelle d'un administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### Assemblée Générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Howald, tel qu'indiqué dans la convocation, le quatrième mardi du mois de juin à 16.00 heures. La convocation peut être faite par lettre ou par mail.

Si la date de l'assemblée générale annuelle tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration, respectivement l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s).

Elle peut être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

### Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

**Art. 19.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividendes.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

## Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

### Disposition Générale

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### Dispositions transitoires

1) Par dérogation à l'article 18, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2009 et par dérogation à l'article 15, la première assemblée annuelle se tiendra en 2010.

2) Exceptionnellement, les deux premiers administrateurs-délégués sont nommés par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration.

#### Souscription

Les cinq cents (500) actions ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Baptiste CRISTINI, préqualifié, cent douze actions . . . . .	112
2. Madame Isabelle SAINT-ANTOINE, préqualifiée, cent douze actions . . . . .	112
3. Monsieur Pierre WOLFF, préqualifié, cent douze actions . . . . .	112
4. La société " EUROK S.A.", préqualifiée, cinquante actions . . . . .	50
5. Monsieur François ABBE, préqualifié, vingt-quatre actions . . . . .	24
6. Monsieur Luk LIEVENS, préqualifié, quarante-cinq actions . . . . .	45
7. Madame Carole THOSS, préqualifiée, quarante-cinq actions . . . . .	45
TOTAL : CINQ CENT ACTIONS . . . . .	500

Ces actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant de cinquante mille euros (€ 50.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille euros (€ 1.000,-). Le montant au moins approximatif des frais, dépenses et rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, sont évalués sans préjudice à la

#### Assemblée Générale Extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1) L'assemblée décide de nommer quatre administrateurs, à savoir:

a) Monsieur Baptiste CRISTINI, directeur technique, né à Messancy (Belgique), le 4 mai 1964, demeurant à B-6780 Messancy, rue des Peupliers, 22.

b) Madame Isabelle SAINT-ANTOINE, directeur commercial, née à Longuyon (France), le 21 août 1965, demeurant à F-57050 Le Ban Saint Martin, 14bis, rue de Lardemelle.

c) Monsieur François ABBE, directeur, né à Boulogne- Billancourt (France), le 20 août 1964, demeurant à F-33127 Martignas sur Jalle, 19, avenue des Pins.

d) Madame Michèle OROFINO, directeur, née à Aix-en-Provence (France), le 9 décembre 1944, demeurant professionnellement à L-1867 Howald, 18, rue Ferdinand Kuhn.

Monsieur Baptiste CRISTINI et Madame Isabelle SAINT-ANTOINE, préqualifiés sub a) et b), sont nommés administrateurs-délégués, chacun d'eux avec pouvoir de signature individuelle.

2) L'assemblée décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir:

- La société anonyme "H.R.T. REVISION S.A.", ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 51.238.

3) Les mandats des administrateurs, des administrateurs-délégués et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

4) Le siège de la société est fixé à L-1867 Howald, 18, rue Ferdinand Kuhn.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: CRISTINI, SAINT-ANTOINE, WOLFF, OROFINO, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 15 mai 2009. Relation: CAP/2009/1591. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 2 juin 2009.

A. Weber.

Référence de publication: 2009068774/236/200.

(090080674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

**M & H Capital Management S.A., société de gestion de patrimoine familial, en abrégé SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 142.567.

In the year two thousand nine, on the sixth day of May.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of "M & H Capital Management S.A., a family asset management company, in short SPF", a société anonyme having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary on October 17<sup>th</sup>, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 2720 of November 7<sup>th</sup>, 2008 and the Articles of which have been amended at last pursuant to a deed of the undersigned notary on January 27<sup>th</sup>, 2009, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 487 of March 5<sup>th</sup>, 2009.

The meeting was opened by Mrs Joëlle MAMANE, company's director, residing professionally in Luxembourg, 23, rue Aldringen, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs Marie-Laure AFLALO, company's director, residing professionally in Luxembourg, 23, rue Aldringen.

The meeting elected as scrutineer Mr Philippe AFLALO, company's director, residing professionally in Luxembourg, 23, rue Aldringen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. To increase the subscribed capital by an amount of ONE HUNDRED TWENTY-FIVE THOUSAND EUROS (EUR 125,000.-) to bring it from its present amount of FOUR HUNDRED THIRTY-ONE THOUSAND EUROS (EUR 431,000.-) to FIVE HUNDRED AND FIFTY-SIX THOUSAND EUROS (EUR 556,000.-) by issuance of one thousand two hundred and fifty (1,250) new shares with a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

2. To amend article 5 of the Articles of Association.

3. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed "ne varietur" by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting is regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took, by unanimous vote, the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to increase the subscribed capital by an amount of ONE HUNDRED TWENTY-FIVE THOUSAND EUROS (125,000.- EUR) to bring it from its present amount of FOUR HUNDRED THIRTY-ONE THOUSAND EUROS (EUR 431,000.-) to FIVE HUNDRED AND FIFTY-SIX THOUSAND EUROS (556,000.- EUR) by the issue

of one thousand two hundred and fifty (1,250) new shares with a par value of ONE HUNDRED EUROS (100.- EUR) each, having the same rights and advantages as the existing shares.

#### *Second resolution*

The general meeting decides to accept the subscription and payment of the newly issued shares by the sole actual shareholder:

Mr Mariusz POTACZALA, company's director, residing 77, Ul. Wielicka 42m, PL 02-657 Warszawa, Poland, here represented by Mr Philippe AFLALO, company's director, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 8<sup>th</sup>, 2009,

who declares to subscribe the one thousand two hundred and fifty (1,250) new shares and to fully pay them up by contribution in cash so that the sum of ONE HUNDRED TWENTY-FIVE THOUSAND EUROS (125,000.- EUR) is at the disposal of the company;

proof of the payment has been given to the undersigned notary.

#### *Third resolution*

The general meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Association, which will henceforth read as follows:

" **Art. 5. (1<sup>st</sup> paragraph).** The corporate capital is set at FIVE HUNDRED FIFTY-SIX THOUSAND EUROS (556,000.- EUR) represented by FIVE THOUSAND FIVE HUNDRED AND SIXTY (5,560) shares with a par value of ONE HUNDRED EUROS (100.- EUR) each."

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately ONE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (1,500.- EUR).

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, preceded by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the French version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board and to the appearing parties, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, they signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le six mai.

Pardevant, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "M & H Capital Management S.A., Société de Gestion de Patrimoine Familial, en abrégé SPF", avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 17 octobre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2720 du 7 novembre 2008 et les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 janvier 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 487 du 5 mars 2009.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Joëlle MAMANE, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, rue Aldringen,

qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, rue Aldringen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, rue Aldringen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ORDRE DU JOUR:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (125.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de QUATRE CENT TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (431.000.- EUR) à CINQ CENT CINQUANTE-SIX MILLE EUROS (556.000.- EUR) par l'émission de mille deux cent cinquante (1.250) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés.

III.- Qu'il appert de la liste de présence que toutes les actions en circulation sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée, laquelle est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social d'un montant de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (125.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de QUATRE CENT TRENTE ET UN MILLE EUROS (431.000.- EUR) à un montant de CINQ CENT CINQUANTE-SIX MILLE EUROS (556.000.- EUR) par l'émission de mille deux cent cinquante (1.250) nouvelles actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'accepter la souscription et la libération des actions nouvellement émises, par l'actionnaire unique actuel de la société:

Monsieur Mariusz POTACZALA, administrateur de société, demeurant à 77, Ul. Wielicka 42m, PL 02-567 Varsovie, Pologne,

ici représentée par Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donné le 8 avril 2009;

lequel déclare souscrire les mille deux cent cinquante (1.250) actions nouvelles et les libérer entièrement par des versements en espèces de sorte que la somme de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (125.000.- EUR) se trouve à la libre disposition de la société; preuve du paiement a été donnée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

*Troisième résolution*

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le capital social est fixé à CINQ CENT CINQUANTE-SIX MILLE EUROS (556.000.- EUR) représenté par CINQ MILLE CINQ CENT SOIXANTE (5.560) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente est évalué à environ MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500.- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau et aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Mamane, M.-L. Aflalo, Ph. Aflalo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 mai 2009. Relation: LAC/2009/18109. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009065720/220/143.

(090077388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

**Gamma Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 29.014.

—  
*Extrait du procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue au 50, Avenue J.F. Kennedy L-2451 Luxembourg le 12 décembre 2008*

L'assemblée a pris la résolution suivante:

- L'Assemblée décide de ne pas renommer Mr Stéphane Vomscheid, domicilié au 13, Boucle des Erables, F-57100 Thionville, en qualité de Commissaire aux Comptes.

- L'Assemblée décide de nommer Mme Crinquant Anka, domiciliée professionnellement au 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2008, avec effet rétroactif au 01.01.2008, pour une durée d'un an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009065386/19.

(090076364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Gamma Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 29.014.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 23 avril 2009*

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

- L'Assemblée décide de renouveler, pour une durée d'un an, le mandat des Administrateurs suivants, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009:

Monsieur Philippe Latour, Président du Conseil d'Administration, demeurant en Belgique au 10, Avenue George Bergmann B-1050 Ixelles

Monsieur Pierre Devondel, Administrateur, demeurant en Belgique au 24, Avenue Henri Feuillien B-1083 Ganshoren

Monsieur William Van Impe, Administrateur, demeurant en Belgique au 42, Landlede B-9451 Kerksken

Monsieur Bernard Blank, Administrateur, demeurant en Suisse au 4, Vieux chemin CH-1833 Les Avants

Monsieur Alain Delatte, Administrateur, demeurant en Belgique au 32, Clos Reine-Astrid B-4000 Liège

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée d'un an, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le mandat de Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2009 de:

Madame Anka Crinquant, domiciliée professionnellement au 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009065387/24.

(090076369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Doregi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 63.289.

—  
Suite à l'assemblée Générale des actionnaires de la société Doregi S.A. en date du 4 mai 2009 les décisions suivantes ont été prises:

1. Démission des administrateurs suivants à compter du 4 mai 2009:

- La société Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculée sous le numéro B 9098 au R.C.S. de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société

- La société Mutua (Luxembourg) S.A., immatriculée sous le numéro B 41471 au R.C.S. de Luxembourg et ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société

2. Renouvellement du mandat de l'administrateur suivant à compter du 4 Mai 2009 pour une durée limitée de 6 ans:  
- Monsieur Emilio Macellari, né le 11 mars 1958 à Civitanova Marche, Italie, demeurant au 39, via San Savino, Civitanova Marche, Italie, en qualité d'administrateur de la Société

3. Nomination des administrateurs suivants à compter du 4 mai 2009 pour une durée limitée de 6 ans:

- Monsieur Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, né le 28 février 1971 à Geleen, Pays-Bas, demeurant au 46A, Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société

- Monsieur Marcus Jacobus Dijkerman, né le 5 novembre 1962 à Schiedam, Pays-Bas, demeurant au 46A, Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société

4. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suivant à compter du 4 mai 2009 pour une durée limitée de 6 ans:

- La société Euraudit S.à r.l., immatriculée sous le numéro B 42889 au R.C.S. de Luxembourg et ayant son siège social au 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes de la Société

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Doregi S.A.

Patrick van Denzen

Administrateur

Référence de publication: 2009066085/30.

(090077201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

### Fondation Luxembourgeoise Contre le Cancer, Fondation.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 209, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg G 25.

#### Budget 2009

#### Dépenses

Information et sensibilisation (Département d'information) . . . . .	680.000 €
Relais pour la Vie . . . . .	100.000 €
Aide aux patients (Département psycho-social) . . . . .	320.000 €
Recherche . . . . .	400.000 €
Administration . . . . .	150.000 €
TOTAL . . . . .	1.650.000 €

#### Recettes

Dons et legs . . . . .	1.200.000 €
Partenariats Relais pour la Vie . . . . .	60.000 €
Relais pour la Vie (recettes) . . . . .	140.000 €
Subvention du gouvernement . . . . .	150.000 €
Produits financiers . . . . .	100.000 €
TOTAL . . . . .	1.650.000 €

Luxembourg, le 15 mai 2009.

Marie-Paule PROST-HEINISCH

Directeur

Veillez trouver en annexe le bilan de la Fondation Luxembourgeoise Contre le Cancer pour 2008 et le budget pour 2009.

Le bilan 2008 a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Fondation Luxembourgeoise Contre le Cancer lors de la réunion du 15 mai 2009.

Le budget 2009 a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Fondation Luxembourgeoise Contre le Cancer lors de la réunion du 15 mai 2009.

Le Conseil d'Administration m'a mandatée pour communiquer ces documents au Ministère de la Justice et pour procéder à la publication de ce budget et de ce bilan dans le Mémorial en application de l'article 34 de la loi sur les fondations.

Luxembourg, le 24 mai 2009.

Marie-Paule PROST-HEINISCH

Directeur

*Etats financiers au 31 décembre 2008 et Rapport du réviseur d'entreprises*

Aux Administrateurs de la Fondation Luxembourgeoise Contre le Cancer  
209, route d'Arlon  
L-1150 Luxembourg

Conformément au mandat donné par le conseil d'administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Luxembourgeoise Contre le Cancer, comprenant le bilan au 31 décembre 2008 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

*Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels*

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

*Responsabilité du réviseur d'entreprises*

Ma responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. J'ai effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des réviseurs d'entreprises. Ces normes requièrent de ma part de me conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

J'estime que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

*Opinion*

A mon avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Fondation Luxembourgeoise Contre le Cancer au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 5 mai 2009.

Guy Hornick  
Réviseur d'entreprises

*Bilan 31 décembre 2008  
(exprimé en EUR)*

ACTIF	2008	2007
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles (Note 5) . . . . .	792 956,28	771 281,32
Actif circulant		
Autres valeurs mobilières . . . . .	877 589,83	6 597 105,29
Disponibilités . . . . .	9 826 851,75	2 259 320,05
	<u>10 704 441,58</u>	<u>8 856 425,34</u>
Comptes de régularisation . . . . .	11 146,43	20 306,08
	<u>11 508 544,29</u>	<u>9 648 012,74</u>
 PASSIF	 2008	 2007
Fonds propres (Note 4)		
Apports des Fondateurs . . . . .	575 112,98	575 112,98

Résultats reportés . . . . .	4 479 322,57	7 794 998,73
Fonds de réserve pour missions sociales . . . . .	4 500 000,00	0,00
	<u>9 554 435,55</u>	<u>8 370 111,71</u>
Dettes		
Dettes fournisseurs . . . . .	33 660,27	44 061,15
Dettes fiscales et sociales . . . . .	21 738,95	28 065,47
Autres dettes . . . . .	0,00	21 450,57
	<u>55 399,22</u>	<u>93 577,19</u>
Comptes de régularisation . . . . .	32 345,00	0,00
Excédent de la période . . . . .	<u>1 866 364,52</u>	<u>1 184 323,84</u>
	<u>11 508 544,29</u>	<u>9 648 012,74</u>

*Compte de Profits et Pertes*  
*Exercice clôturé au 31 décembre 2008*  
*(Exprimé en Eur)*

DEPENSES	2008	2007
Actions de soutiens financiers aux patients et à la recherche . . . . .	371 873,28	524 687,01
Achats et charges externes (dont publications et campagnes) (Note 6) . . . . .	473 956,56	438 353,93
Frais de personnel		
Salaires et Traitements . . . . .	442 714,40	429 391,52
Charges sociales . . . . .	<u>54 027,18</u>	<u>52 828,11</u>
	<u>496 741,58</u>	<u>482 219,63</u>
Dotations aux amortissements . . . . .	40 771,68	31 162,94
Autres charges d'exploitation . . . . .	8 215,14	7 852,50
Charges exceptionnelles . . . . .	0,00	12 456,07
Excédent de l'exercice . . . . .	<u>1 866 364,52</u>	<u>1 184 323,84</u>
	<u>3 257 922,76</u>	<u>2 681 055,92</u>
RECETTES		
2008		
2007		
Dons reçus		
Dons . . . . .	825 723,17	1 323 292,63
Dons décès . . . . .	592 365,90	585 049,66
Dons fêtes . . . . .	22 429,60	29 725,00
Legs et donations . . . . .	<u>664 798,77</u>	<u>344 161,12</u>
	<u>2 105 317,44</u>	<u>2 282 228,41</u>
Autres revenus		
Autres revenus . . . . .	4 599,75	2 941,59
Formation . . . . .	2 650,00	4 150,80
Relais pour la vie . . . . .	<u>143 260,56</u>	<u>97 005,75</u>
	<u>150 510,31</u>	<u>104 098,14</u>
Subventions (Note 7,8 & 9)		
Subvention Communauté Européenne . . . . .	8 546,40	16 325,25
Subventions de l'Etat . . . . .	165 124,00	176 691,00
Autres subventions . . . . .	<u>13 439,05</u>	<u>15 365,70</u>
	<u>187 109,45</u>	<u>208 381,95</u>
Produits financiers (Note 10) . . . . .	814 985,56	86 347,42
Produits exceptionnels . . . . .	0,00	0,00
	<u>3 257 922,76</u>	<u>2 681 055,92</u>

ANNEXE  
31 DÉCEMBRE 2008

**Note 1. Généralités.** La Fondation Luxembourgeoise Contre le Cancer (la "Fondation") a été constituée le 30 novembre 1994 et a pour objet l'information sur la prévention et la lutte contre le cancer ainsi que l'encouragement par tous moyens de toutes initiatives, recherches scientifiques ou campagne d'information s'inscrivant dans un sens large dans la lutte contre le cancer.

**Note. 2. Présentation des états financiers.** Les états financiers ont été préparés en application des principes comptables généralement admis au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

**Note. 3. Résumé des principales politiques comptables.** Les principales politiques comptables adoptées par la Fondation sont les suivantes:

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de deux ans.

Les immeubles faisant l'objet de legs ne sont pas inclus dans les états financiers jusqu'à la date de leur réalisation.

**Note. 4. Fonds propres.** Les membres fondateurs, la Croix-Rouge Luxembourgeoise et l'Association Luxembourgeoise contre le Cancer ont fait chacun un apport respectif de EUR 287.556,49, établissant le total des apports des fondateurs à EUR 575.112,98.

Le Conseil d'Administration a décidé de constituer, au 31 décembre 2008, un "fonds de réserve pour missions sociales" d'un montant de EUR 4.500.000,00 prélevé sur les résultats reportés antérieurs.

Ce fonds de réserve est destiné à couvrir, en cas de diminution des recettes, le financement et les dépenses de fonctionnement des missions sociales de la Fondation pendant trois ans.

**Note. 5. Immobilisations corporelles.**

	Immeuble	Mobilier de bureau	Matériel de bureau
Prix d'acquisition			
Au début de l'exercice . . . . .	878 231,84	47 117,54	79 841,88
Investissements . . . . .	41 606,22	14 859,62	5 980,80
Sorties . . . . .	---	---	---
Au terme de l'exercice . . . . .	919 838,06	61 977,16	85 822,68
Correction de valeur			
Au début de l'exercice . . . . .	131 577,88	31 997,02	70 335,04
Dotations . . . . .	25 010,71	4 587,12	11 173,85
Reprises . . . . .	---	---	---
Au terme de l'exercice . . . . .	156 588,59	36 584,14	81 508,89
Valeur comptable nette au 31.12.08 . . . . .	763 249,47	25 393,02	4 313,79
Valeur comptable nette au 31.12.07 . . . . .	746 653,96	15 120,52	9 506,84
(Suite)		Autres installations	Total
Prix d'acquisition			
Au début de l'exercice . . . . .		4 786,00	1 009 977,26
Investissements . . . . .		---	62 446,64
Sorties . . . . .		---	---
Au terme de l'exercice . . . . .		4 786,00	1 072 423,90
Correction de valeur			
Au début de l'exercice . . . . .		4 786,00	238 695,94
Dotations . . . . .		0,00	40 771,68
Reprises . . . . .		---	---
Au terme de l'exercice . . . . .		4 786,00	279 467,62
Valeur comptable nette au 31.12.08 . . . . .		0	792 956,28
Valeur comptable nette au 31.12.07 . . . . .		0	771 281,32

**Note 6. Achats et Charges externes (dont publications et Campagnes).** Le poste Achats et charges externes comprend essentiellement les coûts liés aux brochures diffusées par la Fondation.

**Note 7. Subventions de l'état.** La Fondation a reçu au cours de l'exercice écoulé les subventions suivantes de l'Etat:  
 Département psychosocial . . . . . 165 124 EUR  
 165 124 EUR

**Note 8. Subvention de l'union européenne.**

IFT Nord - Mission Nichtrauchen 8 546,40 EUR

**Note 9. Autres subventions.**

American Cancer Society (Relay for Life) 13 439,05 EUR

**Note 10. Produits financiers.** Ce poste, exceptionnellement élevé en 2008, comprend un montant de EUR 523.216,83 représentant la perception des produits financiers correspondant à la quote-part dans le résultat capitalisé et donc non distribué au cours de la période 2003-2008 et réalisé lors des ventes de parts de SICAVs monétaires capitalisantes à très faible risque, ventes intervenues en 2008.

Référence de publication: 2009065776/197.

(090077689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

---

**Capag S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 53.725.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 14 avril 2009*

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

- L'Assemblée décide de nommer Monsieur Alain Delatte, demeurant au 32, Clos Reine Astrid, B-4000 Liège, en tant qu'Administrateur,

Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2009;

- L'Assemblée nomme PricewaterhouseCoopers comme Réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2010 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature / Jacques Hansoulle

*Un mandataire / Un mandataire, Managing Director Development*

Référence de publication: 2009065388/19.

(090076379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Fortis Luxembourg-IARD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 30.414.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 avril 2009*

Les actionnaires de la société Fortis Luxembourg-IARD S.A. réunis en Assemblée Générale ordinaire en date du 3 avril 2009.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, nomme en qualité de réviseurs d'entreprises, pour l'année 2009: KPMG Audit S à r l, dont le siège social est établi 9 allée Scheffer à L-2520-Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 avril 2009.

*Pour la société*

Dirk Billemon

*Administrateur Directeur Général*

Référence de publication: 2009065389/17.

(090076395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Eprec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.266.

—  
*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 23 avril 2009*

1. M. Javier MUGUIRO a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Réduction du nombre d'administrateur de cinq (5) à quatre (4).

Luxembourg, le 26 mai 2009.  
Pour extrait sincère et conforme  
Pour EPREC S.A.  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009065390/15.

(090076666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Falck Energy Iran S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.576.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 29 avril 2009*

- 1) Monsieur Pietro LONGO a démissionné de son mandat d'administrateur B.
- 2) Monsieur Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Luxembourg, le 22 mai 2009.  
Pour extrait sincère et conforme  
Pour FALCK ENERGY IRAN S.A.  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009065391/17.

(090076672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 5.524.

—  
*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 30 avril 2009*

La société à responsabilité limitée KPMG AUDIT, R.C.S. Luxembourg B numéro 103 590, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer, a été nommée comme réviseur externe chargée du contrôle des comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 20 MAI 2009.  
Pour extrait sincère et conforme  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009065392/15.

(090076680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Meluna Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.467.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 8 avril 2009*

1. Monsieur Andres SMALL a démissionné de son mandat de gérant.
2. Monsieur Jordan FINKLER, administrateur de sociétés, né à New Jersey (Etats-Unis d'Amérique), le 11 octobre 1983, demeurant professionnelle à NY 10022, New York (Etats-Unis d'Amérique), 731, Lexington Avenue, 21<sup>ème</sup> étage, a été nommé comme gérant pour durée indéterminée.

Luxembourg, le 11/05/2009.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour MELUNA INVESTMENTS S.à r.l.  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009065393/17.

(090076702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Oropan International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 138.312.

—  
*Cession de parts sociales*

Entre

Vito FORTE, citoyen italien né à Altamura (Italie) le 9 février 1943 et demeurant en via Carpentino n. 50, I-70022 Altamura (dorénavant le cédant)

Et

PRIVATE TRUSTEES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège au 92, rue de Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 74700, intervenant à titre de Trustee du Trust FORTE (dorénavant le cessionnaire).

Le cédant décide de transférer à titre gratuit (dotation au Trust) 3.630.400,27 parts sociales entièrement libérées, correspondant à 27,40% de la société OROPAN INTERNATIONAL S.à.r.l., ayant son siège social au 31, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 avril 2008 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 138 312.

Fait, le 4 décembre 2008.

PRIVATE TRUSTEES S.A.  
Trustee du TRUST FORTE / Vito FORTE  
«bon pour accord» / «bon pour accord»  
Signature / -

Référence de publication: 2009066004/1860/27.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06602. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090077914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

---

**Shore Technologies S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville.

R.C.S. Luxembourg B 93.967.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires réunie le 10 avril 2009 à 14:00 heures*

*Première résolution*

L'Assemblée prend acte de la démission de Madame Pascale STERNON de son mandat de liquidateur de la société en date du 7 avril 2009.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Laurence DERU / Evelyne LEOST / Nathalie TASSINARI  
Scrutateur / Secrétaire / Présidente

Référence de publication: 2009065394/15.

(090076764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Intertel & Co, Société en Commandite par Actions Holding.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 74.638.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social de la société le 9 avril 2009 à 10 heures*

L'assemblée décide de remplacer Mr. Stefan N. Frommel, professeur de droit, résident au 169 Queen's Gate, London SW7 5HE par Me. Jean Schaffner, avocat, avec adresse professionnelle au 33 avenue. J.-F. Kennedy, L 1855 Luxembourg comme membre du comité de surveillance

Le mandat de Me. Jean Schaffner viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 19 mai 2009.

Pour extrait conforme

Signature

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2009065395/16.

(090076756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Creola Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 117.037.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires tenue en date du 22 mai 2009 que:

Elle a réélu aux postes d'administrateurs jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2010:

Madame Marjorie GOLINVAUX, juriste, née le 24 août 1969 à Messancy (Belgique), demeurant à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis,

Monsieur Patrick WEINACHT, juriste, né le 19 décembre 1953 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis,

Madame Anne-Françoise FOUSS, employée, née à Rocourt (Belgique) le 13 novembre 1969, demeurant à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis.

Elle a élu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2010:

BS CONSULTING S.A établie et ayant son siège social au 84, Grand-Rue à L-1660 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-45 486.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009065400/23.

(090076854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**SL Aviation Group, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 142.357.

—  
*Extrait des résolutions prises par les associés de la société le 20 mai 2009*

Les associés de la Société acceptent la démission de Mr. Samuel F. HINES en tant que gérant de classe A de la Société avec effet le 18 mai 2009.

Les associés de la Société décident de révoquer Mr. Matthew CONSTANTINO de sa fonction de gérant de classe A de la Société avec effet le 20 mai 2009.

Les associés décident de nommer comme nouveaux gérants de classe A de la Société avec effet immédiat pour une période indéterminée:

- Mr. Robert SEMINARA, né le 11 Janvier 1972 à Brooklyn, New-York (Etats-Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle au 9 West 57<sup>th</sup> Street, New York, New York 10019, United States of America.

- Ms. Brenna HAYSOM, né le 7 Janvier 1977 à Pietermaritzburg (Afrique du Sud), avec adresse professionnelle au 9 West 57<sup>th</sup> Street, New York, New York 10019, United States of America.

Les membres du conseil de gérance étant dorénavant les suivants:

- Mr. Robert Seminara: gérant de classe A;
- Ms. Brenna Haysom: gérant de classe A;
- Mr. Alexis Kamarowsky: gérant de classe B;
- Mr. Federigo Cannizzaro di Belmontino: gérant de classe B;
- Mr. Jean-Marc Debaty: gérant de classe B.

A Luxembourg, le 25 mai 2009.

Pour extrait conforme

Signatures

*L'agent domiciliaire*

Référence de publication: 2009065396/29.

(090076760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Cedi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3921 Mondercange, 54, rue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 92.187.

---

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 29 août 2007 que:

- L'Assemblée a reconduit le mandat des administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice de 2012, à savoir:

Monsieur Enzo Di Vincenzo, administrateur-délégué

Madame Christine Maréchal, 2<sup>e</sup> administrateur-délégué

Monsieur Alaimo Di Vincenzo, administrateur

- L'Assemblée accepte la nomination de la Fiduciaire de l'Economie du Luxembourg S.A. 11, rue Béatrix de Bourbon, L-1225 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes avec effet au 29 août 2007 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012 en remplacement de la Fiduciaire Reuter & Huberty S.à r.l.

- L'Assemblée accepte la nomination de Madame Jessica Fardeau-Di Vincenzo demeurant à B-4607 Dalhem, Clos de Holemont 8, en tant que nouveau administrateur avec effet au 29 août 2007 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondercange, le 30 mars 2009.

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2009066022/7747/25.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03402. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090077294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

---

**Sodexho International Employees Plan Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 78.691.

---

Le bilan au 31 octobre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009065439/10.

(090076657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Sodexho International Employees Plan Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 78.691.

---

Le bilan au 31 octobre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009065440/10.

(090076658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Shire Luxembourg Intellectual Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 24.551,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 145.964.

In the year two thousand and nine, on the twenty-third day of April.

Before Maître Francis Kessler, notary residing at Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "Shire Luxembourg Intellectual Property S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg trade and companies register (the "Company"), incorporated by a notarial deed enacted on 7 April 2009, not yet published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing at Differdange

The chairman appoints as secretary Miss Sophie HENRYON, private employee, residing at Herserange (French).

The meeting elects as scrutineer Miss Claudia ROUCKERT, private employee, residing at Rodange.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder of the Company, Shire Intellectual Property Ireland Limited, Luxembourg Branch, the Luxembourg branch of Shire Intellectual Property Ireland Limited (an Irish company with registered number 468826), having its principal location at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, (the "Sole Shareholder") and the number of shares held by the Sole Shareholder is shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. - As it appears from the attendance list, the 24,550 (twenty-four thousand five hundred and fifty) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

III. - The agenda of the meeting is the following:

*"Agenda*

1. Waiving of notice rights;

2. Increase of the share capital of the company by an amount of USD 1 (one United States Dollar), so as to raise it from its current amount of USD 24,550 (twenty-four thousand five hundred and fifty United States Dollars) to USD 24,551 (twenty-four thousand five hundred and fifty-one United States Dollars) by the issuance of 1 (one) new share with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar);

3. Subscription and payment by Shire Intellectual Property Ireland Limited, Luxembourg Branch of 1 (one) new share through a contribution in kind by way of a novation of all its rights and obligations under an assignment agreement dated 9 November 1992 as amended from time to time entered into initially by Tanaud International B.V. and Tanaud Holdings (Barbados) Limited and which mainly provides for the right to receive payments from Tanaud International B. V. based on the royalty income received by Tanaud International B.V. under patents licenses from companies belonging to the GlaxoSmithKline group;

4. New composition of the shareholding of the Company; and

5. Approval of the subsequent amendment of the first paragraph of article eight of the articles of association of the Company to reflect such action."

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to notice of the extraordinary general meeting, which should have been sent to it prior to this meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers to be validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution:*

It is resolved to increase the share capital by an amount of USD 1 (one United States Dollar) so as to raise it from its current amount of USD 24,550 (twenty-four thousand five hundred and fifty United States Dollars) to USD 24,551

(twenty-four thousand five hundred and fifty-one United States Dollars) by the issuance of 1 (one) new share with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) (the "New Share"), to be fully paid up through a contribution in kind by the Sole Shareholder by way of a novation of all of its rights and obligations under an assignment agreement dated 9 November 1992 as amended from time to time entered into initially by Tanaud International B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands located at Fred Roeskestraat 123, Amsterdam, The Netherlands ('TIB') and Tanaud Holdings (Barbados) Limited which mainly provides for the right to receive payments from TIB based on the royalty income received by TIB under patents licenses from companies belonging to the GlaxoSmithKline group (the "Contribution").

*Third resolution:*

It is resolved to accept the subscription and the payment of the New Share by the Sole Shareholder, through the Contribution described above

*Contributor's intervention - Subscription - Payment:*

Thereupon intervenes the forenamed branch, Shire Intellectual Property Ireland Limited, Luxembourg Branch, here represented as stated above, declares to subscribe for the New Share.

The New Share has been fully paid up by the Contribution.

*Evaluation:*

The book value of the Contribution in kind is of USD 1 (one United States Dollar). This valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 21 April 2009, whereby the managers of the Company acknowledge their responsibility as managers in the case of a capital increase. This statement of contribution value shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

*Evidence of the contribution's existence:*

Proof of the Contribution's existence and disposal has been given to the Company.

*Fourth resolution:*

As a consequence of the foregoing statement and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of: Shire Intellectual Property Ireland Limited, Luxembourg Branch for 24,551 (twenty-four thousand five hundred and fifty-one) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each.

*Fifth resolution:*

As a consequence of the foregoing statement and resolutions, the contribution being fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article eight of the articles of association of the Company (the "Articles") to be read it as follows:

" **Art. 8.** The Company's share capital is set at USD 24,551 (twenty-four thousand five hundred and fifty-one United States Dollars) represented by 24,551 (twenty-four thousand five hundred and fifty-one) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each."

*Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this Deed have been estimated at about two thousand euro (EUR 2,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille neuf, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "Shire Luxembourg Intellectual Property S.à r.l.", une "société à responsabilité limitée", ayant son siège social au 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la "Société"), constituée par acte notarié du 7 avril 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant à Differdange.

Le président nomme comme secrétaire Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, demeurant à Herserange (France) et l'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, résidant à Rodange.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique de la Société, Shire Intellectual Property Ireland Limited, Luxembourg Branch, succursale luxembourgeoise de Shire Intellectual Property Ireland Limited (une société irlandaise enregistrée sous le numéro 468826), ayant son principal établissement au 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, dûment représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (l'"Associé Unique") et le nombre de parts sociales détenues par l'Associé Unique sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 24,550 (vingt-quatre mille cinq cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar US) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été valablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*"Ordre du jour:*

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de 1 USD (un dollar US) pour le porter de son montant actuel de 24,550 (vingt-quatre mille cinq cent cinquante dollars US) à 24.551 USD (vingt-quatre mille cinq cent cinquante-et-un dollars US) par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar US);
3. Souscription et libération par Shire Intellectual Property Ireland Limited, Luxembourg Branch d'1 (une) nouvelle part sociale par un apport en nature sous la forme d'une novation de tous ses droits et obligations en vertu d'un contrat de cession daté du 9 novembre 1992 tel que modifié de temps en temps, conclu initialement par Tanaud International B.V. et Tanaud (Holdings) Barbados Limited, et qui prévoit principalement le droit de recevoir des paiements de Tanaud International B.V. sur base des redevances perçues par Tanaud International B.V. au titre de licences de brevets de la part de sociétés appartenant au groupe GlaxoSmithKline;
4. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société; et
5. Approbation de la modification subséquente du paragraphe premier de l'article huit des statuts de la Société afin de le mettre en conformité avec cet acte."

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution:*

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit à une convocation préalable à la présente assemblée générale extraordinaire qui aurait du lui être envoyée avant la présente assemblée; l'Associé Unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère être valablement convoqué et sont donc d'accord pour délibérer et voter sur tous les points de l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation pertinente a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant pour lui permettre de l'examiner attentivement.

*Deuxième résolution:*

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 1 USD (un dollar US) pour le porter de son montant actuel de 24,550 USD (vingt-quatre mille cinq cent cinquante Dollars US) à 24.551 USD (vingt-quatre mille cinq cent cinquante-et-un Dollars US) par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar US) (la "Nouvelle Part Sociale"), entièrement libérée au moyen d'un apport en nature du Seul Actionnaire sous la forme d'une novation de tous ses droits et obligations en vertu d'un contrat de cession daté du 9 novembre 1992 tel que modifié de temps en temps, conclu initialement par Tanaud International B.V., une société organisée sous les lois des Pays-Bas ayant son siège social à Fred Roeskestraat 123, Amsterdam, Pays-Bas ('TIB') et Tanaud Holdings (Barbados) Limited, qui prévoit principalement le droit de recevoir des paiements de TIB sur base des redevances perçues par TIB au titre de licences de brevets de sociétés appartenant au groupe GlaxoSmithKline (l'"Apport");

*Troisième résolution:*

Il est décidé d'approuver la souscription et la libération de la Nouvelle Part Sociale par l'Associé Unique au moyen de l'Apport décrit ci-avant.

*Intervention de rapporteur - Souscription - Palment*

Intervient ensuite aux présentes la société prédésignée, Shire Intellectual Property Ireland Limited, Luxembourg Branch, représentée comme mentionnée ci-dessus, qui déclare souscrire à la Nouvelle Part Sociale.

La Nouvelle Part Sociale a été libérée intégralement au moyen de l'Apport.

*Évaluation*

La valeur comptable de l'Apport est de 1 USD (un dollar US). Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport en date du 21 avril 2009, par laquelle les gérants de la Société reconnaissent leur responsabilité en tant que gérants en cas d'augmentation de capital. Une telle déclaration sur la valeur de l'apport restera annexée au présent acte notarié pour être soumis aux formalités d'enregistrement avec lui.

*Preuve de l'existence de l'apport:*

Preuve de l'existence et de la mise à disposition de l'Apport a été donnée à la Société.

*Quatrième résolution:*

En conséquence de ce qui précède, l'actionariat de la Société est maintenant composé de:  
Shire Intellectual Property Ireland Limited, Luxembourg Branch pour 24.551 (vingt-quatre mille cinq cent cinquante-et-une) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar US) chacune;

*Cinquième résolution:*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier le paragraphe premier de l'article huit des statuts la Société (les "Statuts") pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 24.551 USD (vingt-quatre mille cinq cent cinquante-et-un Dollars US), représenté par 24.551 (vingt-quatre mille cinq cent cinquante-et-une) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar US) chacune."

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève à environ deux mille euros (EUR 2.000).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 avril 2009. Relation: EAC/2009/5010. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 14 mai 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009065767/219/196.

(090077516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

**UBS (Lux) Key Selection SICAV 2, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.049.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 20 janvier 2009*

Sont réélus au Conseil d'Administration:

- M. Gilbert Schintgen, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2014, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- M. Aloyse Hemmen, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2013, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- M. Thomas Rose, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2012, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich

- M. Dirk Spiegel, jusqu'au 28.02.2009, Stauffacherstrasse 41, CH-8098 Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

*Pour UBS (Lux) Key Selection Sicav 2*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Martin Rausch / Holger R uth

*Associate Director / Associate Director*

R f rence de publication: 2009065817/1360/24.

Enregistr     Luxembourg, le 17 avril 2009, r f. LSO-DD04782. - Re u 14,0 euros.

*Le Receveur (sign ): G. Reuland.*

(090077713) D pos  au registre de commerce et des soci t s de Luxembourg, le 28 mai 2009.

---

**Sodexo International Employees Plan Holding S.C.A., Soci t  en Commandite par Actions Holding.**

Si ge social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 78.691.

Le bilan au 31 octobre 2008 a  t  d pos  au Registre de Commerce et des Soci t s de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au M morial, Recueil des Soci t s et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2009.

*Signature.*

R f rence de publication: 2009065441/10.

(090076659) D pos  au registre de commerce et des soci t s de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Intesa Euroglobal, Soci t  d'Investissement   Capital Variable.**

Si ge social: L-2520 Luxembourg, 5, all e Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 66.810.

Le bilan au 31 d cembre 2008 a  t  d pos  au registre de Commerce et des Soci t s de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au M morial, Recueil des Soci t s et Associations.

Luxembourg, le 26/05/2009.

*Signature.*

R f rence de publication: 2009065442/10.

(090076660) D pos  au registre de commerce et des soci t s de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Babcock & Brown (Apollo) S.  r.l., Soci t    responsabilit  limit e.**

Si ge social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 129.005.

Les comptes annuels au 31 d cembre 2007 ont  t  d pos s au registre de commerce et des soci t s de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au M morial, Recueil des Soci t s et Associations.

*Signature.*

R f rence de publication: 2009065553/10.

(090076871) D pos  au registre de commerce et des soci t s de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**YOLE, Soci t  Luxembourgeoise de R assurances, Soci t  Anonyme.**

Si ge social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 46.682.

*Extrait de proc s-verbal de l'Assembl e G n rale Annuelle tenue   Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, le 25 mars 2009*

*Quatri me r solution*

L'Assembl e d cide, conform ment aux dispositions de l'article 100 de la loi modifi e du 6 d cembre 1991, de nommer R viseur Ind pendant de la soci t , la soci t  ERNST & YOUNG dont le mandat viendra   expiration   l'issue de l'assembl e g n rale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2009.

*Cinqui me r solution*

L'Assembl e accepte la d mission de M. Frank LELY en tant qu'Administrateur et Pr sident du Conseil d'Administration   compter du 17 mars 2009.

*Sixi me r solution*

L'Assembl e ratifie la cooptation de M. Aymar de FRANQUEVILLE, r sident 20 Avenue Foch - 59700 Marcq en Baroeul, en tant qu'Administrateur, en remplacement de M. Frank LELY,   compter du 17 mars 2009.

*Septième résolution*

L'Assemblée décide de reconduire le mandat des Administrateurs suivant:

Monsieur Aymar de FRANQUEVILLE,

KAMPEN BV, habituellement représentée par Monsieur DUIVENVOORDE Johannes, demeurant 7, rue de Boelelaan  
1083 AMSTERDAM, Pays-Bas

Monsieur Lambert SCHROEDER,

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice  
social 2009."

*Pour la Société*

Aon Captive Services Group (Europe)

Signature

Référence de publication: 2009065458/682/31.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06564. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090076392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Rockwell Collins International Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 96.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 145.775.

—  
*Extrait de la résolution prise par l'associé unique le 13 mai 2009*

Il résulte d'une décision de l'associé unique prise en date du 13 mai 2009:

- que Monsieur Abdelhakim Chagaar, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, a  
démissionné de sa fonction de gérant B de la société en date du 13 mai 2009;

- que Monsieur Jean-Claude Buffin, né le 17 janvier 1961 à Charleroi (Belgique) et ayant son adresse professionnelle  
au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, est nommé en tant que nouveau gérant B de la société, à compter du 13 mai  
2009 et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2009.

*Pour ROCKWELL COLLINS INTERNATIONAL FINANCING S.à r.l.*

S G G S.A.

412 F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2009065782/23.

(090077026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

---

**Baumeister-Haus Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 129.148.

—  
Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 15. Mai 2009.

Für gleichlautende Abschrift

*Für die Gesellschaft*

Maître Jean SECKLER

*Notar*

Référence de publication: 2009065693/231/14.

(090076665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**BBEIF Portugal (Brisa) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 131.451.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009065554/10.

(090076872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Orolux, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 46.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009065555/10.

(090076461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**BBEIF Portugal (Brisa) 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 133.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009065556/10.

(090076873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**MPK Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.  
R.C.S. Luxembourg B 54.532.

*Résolution du conseil de gérance de la société*

*Préambule*

Conformément à l'article 10 des statuts de la société, quatrième paragraphe, il est renoncé à la convocation du conseil, la signature des gérants sur un ou plusieurs originaux de la présente exprimant l'accord des gérants sur ce point. De même, comme prévu à l'article 10, dernier paragraphe, des mêmes statuts, la présente résolution est prise par approbation écrite de tous les gérants en un ou plusieurs documents.

*Résolution*

Le conseil de gérance, ayant pris note du départ en date du 19/03 de Monsieur Jérôme Trigano, directeur général, a pris la résolution suivante.

Monsieur Michael Lambert, Würzbachstrasse, 14, D-66386 St. Ingbert-Reichenbrunn et Monsieur Didier Jacob, 7, rue des Sorbiers, B-6800 Libramont, sont investis des pouvoirs pour la gestion journalière des affaires de la société et la représentation de la société lors de la conduite des affaires.

Tout contrat, toute convention ou plus généralement tout engagement quelconque doit nécessairement porter la signature jointe de Monsieur Michael Lambert et de Monsieur Didier Jacob.

Fait à Luxembourg, le 27.03.2009.

Jacques Funck / Christian Schock / Kaspar Niklaus

*Président du conseil de gérance / Membre du conseil de gérance / Membre du conseil de gérance*

Référence de publication: 2009066023/24.

(090077301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

---